



**LES MINORITÉS DE GENRE AUX PORTES DU POUVOIR :
RÉFLEXIONS SUR LES OBSTACLES ET LES DÉFIS À LEUR REPRÉSENTATIVITÉ DÉMOCRATIQUE
EN CONTEXTE QUÉBÉCOIS**

Essai présenté par
Élye Plourde
Stagiaire 2024-2025

Assemblée nationale du Québec
Juin 2025

RÉSUMÉ

À ce jour, aucune personne ouvertement trans ou non binaire n'a été élue à l'Assemblée nationale du Québec ou à la Chambre des communes du Canada. La diversité de genre est pourtant présente dans plusieurs parlements nationaux à travers le monde. Pourquoi n'est-ce pas le cas du Québec, qui se revendique comme étant une société progressiste et ouverte au regard de l'égalité des genres, de la diversité sexuelle et de la diversité de genre? À vrai dire, il existe un angle mort sur le plan de la recherche scientifique quant aux motifs et aux réalités de la présence des minorités de genre dans les sphères politique, parlementaire et démocratique. Le présent essai explore cette épineuse question de sorte à documenter les obstacles et les défis qui nuisent à l'élection des personnes trans et non binaires à l'Assemblée nationale du Québec. Ces barrières sont de deux ordres : sociales et institutionnelles. Un croisement des savoirs scientifiques portant sur les minorités de genre en politique avec ceux s'intéressant aux réalités des femmes et des minorités sexuelles permet de brosser un premier portrait « théorique » de ces embûches. Un processus d'entrevues semi-dirigées avec des personnes trans ou non binaires ayant été candidates à des élections au Québec nous a permis de confirmer ou de révéler certains obstacles « pratiques » à se faire élire sur le fondement de leur identité de genre. En somme, cet essai met en lumière l'importance d'une véritable représentativité démocratique des minorités de genre dans nos parlements.

Mots-clés : Représentativité ; représentation ; démocratie ; Assemblée nationale du Québec ; diversité de genre ; minorités de genres ; identité de genre ; personnes trans ; personnes transgenres ; personnes non binaires ; LGBTQ+ ; obstacles sociaux ; obstacles institutionnels ; défis ; politique.

ABSTRACT

Until now, no openly trans or nonbinary person has been elected to the Assemblée nationale du Québec or to the House of Commons of Canada. However, there have been some that got elected in different national parliaments around the globe. Why isn't it the case in Québec where society stands with progressive positions and an open mind towards gender equality, sexual diversity and gender diversity? The lack of academic research on the reasons and realities of gender minorities in politics, parliaments and democracy doesn't give us an answer. This essay explores this question by analyzing the barriers and challenges that limit opportunities for trans and nonbinary people to get elected at the Assemblée nationale du Québec. These barriers are both social and institutional. By comparing research on gender minorities in politics with feminist and sexual diversity research on this topic, we suggest a first "theoretical" draw. By interviewing trans and nonbinary people that presented themselves in an election in Québec, we were able to highlight "concrete" realities that affect them in their possibilities of getting elected because of their gender identity. Overall, this essay shows the importance of gender minorities' democratic representation.

Keywords: Representativity ; representation ; democracy ; Assemblée nationale du Québec ; gender diversity ; gender minorities ; gender identities ; trans people ; transgender people ; nonbinary people ; LGBTQ+ ; social barriers ; institutional barriers ; challenges ; politics.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ/ABSTRACT.....	i
REMERCIEMENTS.....	iv
INTRODUCTION.....	1
I. L'IDENTITÉ DE GENRE : LA NOMENCLATURE DES OBSTACLES	8
A. Le cadrage et les limites épistémologiques	8
B. Les obstacles sociaux	10
1. L'attitude de la population envers la transidentité et la non-binarité	10
2. La situation générale des personnes issues de la diversité de genre	12
3. La discrimination, les mythes et les préjugés.....	14
4. L'absence de modèle et les biais de sous-représentation.....	16
C. Les obstacles institutionnels.....	17
1. La structure et les procédures inhérentes au parti politique	18
2. Le mode de scrutin	20
3. La capacité de l'Assemblée nationale à accueillir les minorités de genre	22
II. L'EXPRESSION DE GENRE : LA MANIFESTATION DES INÉGALITÉS.....	24
A. Le profil des personnes participantes et la méthodologie des entrevues.....	25
B. Les obstacles sociaux observés	26
1. L'attitude de la population envers la transidentité et la non-binarité	26
2. La situation générale des personnes issues de la diversité de genre	29
3. La discrimination, les mythes et les préjugés.....	30
4. L'absence de modèle et les biais de sous-représentation.....	31
C. Les obstacles institutionnels constatés	33
1. La structure et les procédures inhérentes au parti politique	33
2. Le mode de scrutin	35
3. La capacité de l'Assemblée nationale à accueillir les minorités de genre	37
CONCLUSION.....	38
BIBLIOGRAPHIE	43
ANNEXE I : QUESTIONNAIRE D'ENTREVUE.....	53
ANNEXE II : FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT	57

*À ces amitiés que nous avons forgées
et qui nous forgent.*

REMERCIEMENTS

Mes premiers remerciements vont évidemment à mon superviseur d'essai, François Gagnon, pour son ouverture, sa curiosité intellectuelle et son écoute. Ta grande disponibilité, ton suivi personnalisé et tes critiques constructives reflètent la qualité du présent essai.

Merci également à ma bibliothécaire attitrée du service de l'information de la bibliothèque de l'Assemblée nationale, Catherine Picard. La profondeur des recherches effectuées, ta capacité d'adaptation et ton professionnalisme sans failles ont favorisé la plus agréable des collégialités.

Je tiens aussi à remercier Magali Paquin du service de la recherche de l'Assemblée nationale pour ses corrections du questionnaire d'entrevue et ses précieux conseils sur le savoir-faire et le savoir-être lors d'un processus d'entrevues semi-dirigées à titre de chercheuse.

Merci à Andrée-Anne Bolduc de la Direction de la séance et de la procédure parlementaire de l'Assemblée nationale pour nos riches échanges sur le rôle et les enjeux de la procédure parlementaire quant à son encadrement de l'identité de genre.

Merci à l'équipe du Directeur général des élections du Québec pour nos discussions sur la mise en place de procédures plus inclusives dans le cadre des processus d'élection démocratique.

Merci aux membres du comité de lecture (Gabrielle Angers-Gosselin, Émilie Bevan, Christian Blais, Andrée-Anne Bolduc, François Gagnon) pour vos commentaires et suggestions constructifs!

Merci aux sept (7) personnes candidates interrogées dans le cadre de cette étude. Votre sincérité et votre confiance, même lorsque vous m'avez exprimé des craintes de représailles ou des expériences douloureuses, sont au cœur de la réflexion sensible, mais nécessaire que cet essai tente de faire émerger. Votre temps et votre courage pourraient contribuer plus qu'on le pense à la construction d'un modèle démocratique québécois plus représentatif de notre diversité collective. Vos témoignages m'ont profondément chamboulé, parfois aux larmes (désolée François et Magali, je devrai retravailler ma posture de chercheuse). Votre sagesse m'a permis d'apprendre et d'évoluer. J'espère que le présent travail est à la hauteur de vos attentes.

Un merci particulier aux parlementaires avec qui j'ai eu le privilège d'évoluer quotidiennement. À Geneviève Hébert, députée de Saint-François, merci de m'avoir montré un côté humain et généreux à la politique. À Pascal Paradis, député de Jean-Talon, merci de m'avoir montré l'importance de la rigueur intellectuelle et de la valorisation des expertises.

La réalisation de cet essai n'aurait pas été possible sans le soutien de Julien Calille et de Lisa Côté, à la coordination de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, et de la Fondation elle-même. Au-delà de votre implication professionnelle exemplaire, vous êtes deux personnes éminemment bienveillantes m'ayant permis d'être dans les meilleures dispositions possibles pour réussir l'essai.

Enfin, à mes collègues Arnaud, Clovis, Juliette et Vincent, merci pour vos conseils, tant dans le cadre de cet essai que dans les multiples projets que nous avons entamés ensemble. Du froid parfois glacial de Québec à l'étouffante chaleur de Johannesburg, partager ma vie et mes réflexions avec les personnes colorées que vous êtes lors de la dernière année fut un sincère privilège. Votre avenir est lumineux et j'espère que vous changerez la vie du plus grand nombre, comme votre passage a marqué la mienne.

NOTE : Cet essai a été rédigé de façon neutre sur le plan du genre afin d'inclure toute personne, sans égards à son identité de genre.

*Tu montreras ma tête au peuple,
elle en vaut bien la peine.*

Georges Jacques DANTON¹

¹ Danton (1759-1794) est un homme politique français, un révolutionnaire et un ancien ministre de la Justice. Ces mots sont ses derniers, quelques secondes avant d'être guillotiné le 5 avril 1794, à la suite d'un procès politique.

INTRODUCTION

À ce jour, aucune personne ouvertement trans ou non binaire² n'a été élue dans l'histoire de l'Assemblée nationale du Québec et de la Chambre des communes du Canada³. Précisons toutefois qu'au Québec, deux personnes trans ont été élues à la mairie de petites municipalités (Très-Saint-Rédempteur en Montérégie, 2017 ; Sainte-Adèle dans les Laurentides, 2021). Au Canada, des personnes trans ou non binaire ont été élues dans les parlements provinciaux d'Alberta (2015)⁴ et de Nouvelle-Écosse (2021). La personne actuellement vice-première ministre et ministre de la Santé, des Aînés et des Soins de longue durée du Manitoba est non binaire. Ailleurs dans le monde, des personnes trans ont été élues dans des parlements nationaux en Amérique latine (Mexique, Vénézuéla, Chili, Uruguay, Brésil) et en Asie du Sud-Est (Thaïlande, Taïwan, Philippines). En Europe, plusieurs personnes trans ou non binaires ont été élues dans des parlements nationaux ou au parlement européen (Belgique, Italie, Espagne, Allemagne et Pays-Bas, entre autres). Aux États-Unis, une personne trans siège à la Chambre des représentants pour le Delaware depuis 2024. La question n'est pas à savoir s'il y aura une première personne trans ou non binaire élue à l'Assemblée nationale du Québec, mais bien quand le sera-t-elle?

² Aux fins de cet essai, il nous semble pertinent de distinguer les notions de transidentité et de non-binarité ici. OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, « personne trans » et « personne non binaire », Gouvernement du Québec, Vitrine linguistique, 2019 et 2018 respectivement, en ligne : <<https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/>> :

« **Personne trans** : Personne qui a une identité de genre différente de son genre assigné à la naissance, qu'elle modifie ou non son expression de genre ou son corps pour les faire concorder avec cette identité. Une personne trans peut notamment être une personne agenre, une personne bigenre ou une personne non binaire. Les modifications de l'expression de genre sont par exemple le port d'une coiffure ou de vêtements plus typiquement associés à un genre en particulier. Les modifications du corps peuvent être liées, par exemple, à la prise d'hormones, au port de prothèses ou au recours à diverses chirurgies, telles que la mastectomie masculinisante ou la chirurgie de réassignation sexuelle. » Nous tenons à spécifier que nous utilisons le terme « trans » de manière englobante, c'est-à-dire à inclure tant les personnes transgenres que transsexuelles, la distinction entre les deux étant très critiquée.

« **Personne non binaire** : Les termes *personne non binaire*, *personne de genre non binaire* et *non-binaire* sont des termes génériques qui regroupent entre autres les personnes de genre neutre, les personnes bigenres ou les personnes agenres. »

Si le terme « trans » peut constituer un terme parapluie incluant les personnes non binaires, ce n'est pas toujours le cas, notamment pour les personnes bigenres qui conservent l'identité de genre qui leur est assignée à la naissance. C'est pourquoi nous avons décidé de distinguer ces deux termes.

³ Cela dit, Blake Desjarlais est une personne bispirituelle élue dans la circonscription fédérale d'Edmonton Griesback, en Alberta, de 2021 à 2025. Or, une personne bispirituelle n'est pas une personne trans ou non binaire à proprement parler : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, « personne bispirituelle », *ibid.* :

« **Personne bispirituelle** : Autochtone dont l'identité de genre est à la fois féminine et masculine. Les termes *personne bispirituelle*, *bispirituelle* et *personne-aux-deux-esprits* sont parfois employés pour désigner plus précisément les membres de la communauté LGBTQ+ autochtone. »

⁴ Lors de la campagne électorale, Estefan Cortes-Vargas se présentait comme une femme lesbienne. La révélation de sa non-binarité s'est faite plus tard durant l'année de son élection.

Notre démocratie s'érige sur le principe même de représentativité : sa vitalité repose sur sa capacité à refléter la diversité d'une population donnée et celle des membres d'une société de faire entendre leur voix dans les institutions parlementaires. En démocratie, la représentativité c'est de « rendre présent ce qui est absent »⁵. Une démocratie ouverte à la diversité favorise une participation et une contribution de l'ensemble de la collectivité à ses institutions, de sorte à inclure des perspectives qui mettent en lumière les lacunes et le manque d'effectivité des politiques publiques envers certains groupes. Une véritable représentativité augmente la légitimité d'une démocratie aux yeux de groupes qui s'y sont historiquement sentis exclus, comme les femmes, les minorités sexuelles et de genre, les minorités culturelles et raciales, ou encore les personnes autochtones. Dans une démocratie libérale (au sens juridique, et non politique), l'égalité juridique et politique de la citoyenneté devrait s'exercer sans égards à l'identité ou à l'expression de genre, qui sont des motifs protégés par la *Charte des droits et libertés de la personne*⁶ depuis 2016⁷. L'humanité, à elle seule, s'édifie en condition suffisante pour justifier la jouissance de l'égalité et de la dignité, ce qui inclut nécessairement le droit de décider pour soi, de se forger un idéal politique et de tenter d'améliorer la société au regard de ces valeurs et de cet idéal⁸. Il en découle qu'une personne trans ou non binaire doit pouvoir se présenter à une élection ; il appartient aux institutions parlementaires de tenir compte adéquatement et proactivement de cette possibilité que l'une d'elles soit élue.

Faut-il comprendre que la présence d'un groupe ou d'une idéologie dans la société doit également l'être dans les institutions parlementaires pour qu'il s'agisse réellement d'une démocratie? Non, évidemment. La représentativité fait référence au constat d'une représentation dans un échantillon donné⁹, mais elle n'empêche pas la représentation en soi. Au Québec, le gouvernement

⁵ Hanna F. PITKIN, *The Concept of Representation*, Berkeley, University of California, 1967, p. 241.

⁶ *Charte des droits et libertés de la personne*, RLRQ, c. C-12.

⁷ *Loi visant à renforcer la lutte contre la transphobie et à améliorer notamment la situation des mineurs transgenres*, L.Q. 2016, c. 19. Cette loi adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec constitue une reconnaissance de la valeur et de la dignité humaine dont disposent les personnes trans et non binaire. À ce sujet, voir : ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC, *Journal des débats*, 41^e légis., 1^{ère} session, 10 juin 2016, 12h50 (Véronique Hivon) ; Josiane RIOUX COLIN, « La protection contre la discrimination fondée sur le poids offerte par la *Charte des droits et libertés de la personne* en matière d'emploi : possibilité de réforme pour mieux lutter contre la grossophobie? », (2019) 49-1 *R.D.U.S.* 1, 37.

⁸ Martha C. NUSSBAUM, *Sex and Social Justice*, New York, Oxford University Press, 1999, p. 57.

⁹ OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, « Représentativité », op. cit. :

« **Représentativité** : Au point de vue pratique, constatation par différents moyens ou instruments, scrutins, sondages et autres méthodes, du degré quantitatif ou qualitatif de similitude qui existe entre une catégorie sociale ou un groupe quelconque et les personnes ou les institutions qui le représentent ou prétendent le représenter. C'est par la représentativité que l'on apprécie la valeur de la représentation. » (nos soulignements)

représentatif¹⁰ que l'on connaît aujourd'hui, acquis notamment à travers l'Acte constitutionnel de 1791 (alors Bas-Canada) et l'Acte d'Union de 1840 (Canada-Est) qui prévoit le gouvernement responsable, permet évidemment de gouverner les minorités de genre, bien qu'aucune d'entre elles n'ait jamais été élue¹¹. Cela ne signifie pas que la législation qui gouverne les minorités de genre est nécessairement mauvaise : cela signifie simplement qu'elles devraient avoir des opportunités équitables de participer aux développements législatifs de la société dans laquelle elles évoluent¹².

Si la notion de représentativité demeure largement galvaudée, voire instrumentalisée à des fins politiques, c'est qu'elle est polymorphe. On parle généralement de *représentativité formelle* (capacité à se présenter à une élection démocratique et au peuple de se prononcer par le vote), *symbolique* (message envoyé par l'élection de cette personne), *descriptive* (à savoir si la personne élue représente un groupe dans ses caractéristiques, ses idées ou ses expériences communes) ou *substantive* (à savoir si l'activité démocratique se fait véritablement dans les intérêts du groupe représenté ou pour ses propres intérêts)¹³.

Ces différentes visions de la représentativité induit un certain paradoxe : en suivant une vision trop restrictive de la représentativité descriptive, par exemple, les minorités de genre ne seront jamais élues, car jamais majoritaires dans une circonscription donnée. Si on applique cette logique à l'ensemble du territoire, il n'y aura aucune représentativité descriptive de la diversité de genre dans les institutions démocratiques, en plus d'affecter la représentativité symbolique, par exemple¹⁴. En revanche, de nombreux députés gais et lesbiennes ont siégés à Québec et à Ottawa, ce qui élargit l'interprétation que l'on peut avoir de la représentativité descriptive.

¹⁰ ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC, « Gouvernement représentatif », *Encyclopédie du parlementarisme québécois*, 21 avril 2025, en ligne : <<https://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/lexique/>> :

« **Gouvernement représentatif** : Gouvernement où l'autorité politique appartient à des personnes élues qui agissent ensuite au nom de leurs commettants (par opposition au gouvernement direct où les citoyens peuvent participer personnellement à l'exercice du pouvoir) ».

¹¹ Jocelyn SAINT-PIERRE, « Le système parlementaire au Québec », *Usito – Le dictionnaire de l'Université de Sherbrooke*, 14 avril 2025, en ligne : <<https://usito.usherbrooke.ca/articles/>>

¹² Sur la logique de notre raisonnement, voir : Karen CELIS et Sarah CHILDS, *Feminist Democratic Representation*, New York, Oxford University Press, 2020, p. 39.

¹³ Pour les distinctions entre ces différents concepts, voir : Hanna F. PITKIN, op. cit. ; Manon TREMBLAY, *LGBQ Legislators in Canadian Politics: Out to Represent*, Cham (Suisse), Palgrave Macmillan, 2022, p. 37 et ss.

¹⁴ Eline SEVERS et Sara DE JONG, « Preferable Minority Representatives: Brokerage and Betrayal », (2018) 51-2 *PS: Political Science & Politics* 345, 345 ; Suzanne DOVI, « Political Representation », dans Edward N. ZALTA (dir.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, Automne 2018, en ligne : <<https://plato.stanford.edu>>.

Parallèlement, cet essai soulève une réflexion plus large sur la légitimité démocratique associée au concept de représentativité, historiquement critiqué pour sa rigidité et son asymétrie¹⁵. Il est impératif de concevoir la représentativité de manière plus inclusive afin de cristalliser une meilleure cohésion sociale et de bâtir une démocratie reflétant la richesse de la nation québécoise et de son histoire : « [l]es usages inclusifs de la représentation peuvent au contraire constituer des moyens d'élargir la participation politique, de rendre audibles les voix des dominés, et peut-être de transformer radicalement les institutions démocratiques »¹⁶. S'il est nécessaire d'atteindre une représentativité plus inclusive, les moyens d'y parvenir ne doivent pas être artificiels ou chimériques pour autant. Par l'éducation, c'est un changement de culture qu'il faut adopter.

Pourquoi alors n'y a-t-il jamais eu de personne trans ou non binaire s'étant fait élire à l'Assemblée nationale du Québec? Certes, les minorités de genre demeurent peu nombreuses : en 2021, environ 16 225 personnes étaient issues de la diversité de genre¹⁷, soit seulement 0,23 % de la population québécoise de 15 ans et plus¹⁸. Leur faible poids démographique répond déjà en partie à la question, mais pas complètement. Déjà, plusieurs indices pointent vers une sous-estimation de la population trans ou non binaire. D'une part, parmi les 0,23 % de la population québécoise d'identifiant à la diversité de genre au Québec en 2021, ce taux augmente à 0,52 % auprès des 15 à 34 ans, comparativement à 0,12 % pour les 35 ans et plus¹⁹. Cela reflète une meilleure connaissance et une plus grande ouverture à la diversité de genre, notamment auprès des jeunes. D'autre part, ces taux sont plus élevés dans les autres provinces canadiennes. Parmi celles-ci, le Québec possède les proportions de personnes trans et non binaires les plus faibles, derrière la

¹⁵ Voir : Pierre ROSANVALLON, *La démocratie inachevée : histoire de la souveraineté du peuple en France*, Paris, Gallimard, 2003.

¹⁶ Samuel HAYAT, « La représentation inclusive », (2023) 50-2 *Raisons politiques* 115, 117.

¹⁷ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, « Minorités sexuelles et de genre », *Lexique sur la diversité sexuelle et de genre*, Secrétariat à la condition féminine, Bureau de la lutte contre l'homophobie et la transphobie, Québec, 2023, en ligne : <<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/SCF/Violences/LEX-lexique-diversite-sexuelle-genre-FR-SCF.pdf>> :

« **Minorités sexuelles et de genre** : Expression qui inclut les divers groupes minoritaires définis sur la base de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre. Les principaux groupes sont les lesbiennes, les gais, les personnes bisexuelles et pansexuelles, ainsi que les personnes trans, non binaires, queer et bispirituelles ».

Autrement dit, la diversité sexuelle et la diversité de genre sont des expressions englobantes qui incluent toutes les minorités sexuelles (orientation sexuelle minoritaire) et de genre (identité et expression de genre minoritaires).

¹⁸ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Recueil statistique sur la diversité sexuelle et de genre*, 7 août 2024, en ligne : <<https://statistique.quebec.ca/fr/>>.

¹⁹ Ibid.

Saskatchewan (0,29 %), la moyenne canadienne (0,33 %) et la Nouvelle-Écosse (0,48 %) ²⁰. La transidentité étant un phénomène davantage humain qu'exclusif à une culture donnée, ces statistiques nous portent à croire que plus de personnes trans et non binaires se dévoileront.

Même si la diversité de genre est un phénomène marginal, elle n'est pas nouvelle dans l'histoire humaine pour autant ²¹. Le législateur québécois reconnaît la transidentité par la possibilité de changer sa mention de sexe à ses documents légaux depuis 1977 ²². Cinquante ans plus tard, ces changements législatifs n'ont toujours pas eu d'incidence sur la composition de la Chambre, dans aucune des législatures ayant eu lieu depuis. Cet état de fait assoit *prima facie* l'hypothèse selon laquelle certains défis que vivent les minorités de genre les limitent historiquement dans leur capacité à se faire élire. Il met en exergue l'importance de mieux comprendre les réalités des minorités de genre dans le milieu politique.

Il existe pourtant un angle mort concernant les embûches que vivent les minorités de genre quant à leur élection démocratique, que ce soit au niveau social (tel que mentionné précédemment, elles sont peu nombreuses, voire absentes selon le palier de pouvoir) ou au niveau de la recherche scientifique. À l'inverse, la recherche scientifique – en particulier en sciences politiques – s'est fortement intéressée à la présence des femmes en politique et aux réalités qu'elles vivent dans les sphères de pouvoir. La difficulté à atteindre la parité parlementaire ainsi que les inégalités entre les hommes et les femmes en politique sont bien documentées et ne font aucun doute ²³. La présence de femmes en politique et d'ouvrages documentant les plafonds de verre dans les sphères du pouvoir constitue un contraste important avec l'histoire considérant que les femmes n'ont acquis le droit de vote, au Québec, qu'en 1940 ²⁴.

²⁰ STATISTIQUE CANADA, *Le Canada est le premier pays à produire des données sur les personnes transgenres et les personnes non binaires à l'aide du recensement*, 27 avril 2022, en ligne : <<https://www150.statcan.gc.ca/>>

²¹ Erin BLAKEMORE, « Quand les historiens documentent la vie des personnes transgenres », *National Geographic*, 29 juin 2022, en ligne : <<https://www.nationalgeographic.fr/histoire/>> : La transidentité et la non-binarité ce sont notamment manifestées dans les empires de Sumer, d'Akkad, de la Grèce et de la Rome antiques, ou encore par la bispirtualité des communautés autochtones en Amérique ou des *Hijra* dans les communautés traditionnelles d'Asie du Sud.

²² *Loi sur le changement de nom et d'autres qualités de l'état civil*, L.R.Q., c. C-10.

²³ Pour un survol contemporain de la situation, voir : Karen CELIS et Sarah CHILDS, op. cit.

²⁴ *Loi accordant aux femmes le droit de vote et d'éligibilité*, S.Q. 1940, c. 7.

Au même titre, la recherche portant sur la diversité sexuelle est plus élaborée que celle portant sur la diversité de genre. Lorsqu'on mentionne la recherche portant sur les réalités LGBTQ+²⁵, il serait plus exact, d'emblée, de mentionner qu'elle traite surtout des enjeux LGBQ. Dans les récents ouvrages en la matière, plutôt que de perpétuer une invisibilisation des communautés trans et non binaires au sein de la recherche portant essentiellement sur les minorités sexuelles, on voit simplement un retrait de certaines lettres dans le sigle²⁶. Précisons tout de même que la recherche scientifique portant sur la diversité sexuelle demeure négligée et insuffisante. Il faut y voir là un reflet d'une acceptation relativement récente de la diversité sexuelle : purge LGBT au Canada à partir de la moitié du XX^e siècle²⁷, décriminalisation partielle des pratiques homoérotiques au Canada en 1969²⁸, élection d'un premier parlementaire au niveau national membre de la communauté LGBTQ+ au monde (Jacobus « Coos » Huijsen, Pays-Bas) en 1976²⁹, assassinat du politicien californien gai Harvey Milk en 1978³⁰, reconnaissance de l'union civile entre conjoints ou conjointes du même genre en 2002 au Québec³¹ et en 2005 pour le mariage au Canada³², ou abolition de l'infraction de sodomie au *Code criminel* canadien en 2019³³. Au milieu des années 2010, seulement 0.002 % des 46 000 parlementaires dans le monde se disaient ouvertement membre de la diversité sexuelle³⁴.

Les réalités spécifiques à la diversité de genre dans le milieu politique sont relativement absentes dans la littérature scientifique³⁵. Nous déplorons que cet état de fait soit d'autant plus vraie lorsque l'on parle de la littérature scientifique francophone : l'anglais semble s'être largement approprié

²⁵ OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, « LGBTQ+ », op. cit. : « Le sigle *LGBTQ+* correspond à *lesbiennes, gais, bisexuels, trans, queer et autres*. D'autres caractères peuvent s'ajouter à ce sigle pour inclure différentes réalités de la diversité sexuelle et de la diversité de genre ».

²⁶ À ce sujet, voir : Manon TREMBLAY, *LGBQ Legislators in Canadian Politics...*, op. cit., p. 6.

²⁷ Line CHAMBERLAND, « Homosexualités : perspectives historico-politiques », (2008) 16-3 *Bull. Hist. Polit.* 11 ;

²⁸ *Loi modifiant le Droit pénal*, S.C. 1968-1969, c. 38 ; Gary W. KINSMAN et Patrizia GENTILE, *The Canadian war on queers: national security as sexual regulation*, Vancouver, UBC Press, 2010.

²⁹ Andrew REYNOLDS, *The Children of Harvey Milk: How LGBTQ Politicians Changed the World*, New York, Oxford University Press, 2019, p. 103.

³⁰ Martha ACKLESBERG, « The Politics of LGBTQ Politics in APSA: A History (and Its) Lesson(s) », dans Marla BRETTSCHEIDER, Susan BURGESS et Christine KEATING (dir.), *LGBTQ Politics: A Critical Reader*, New York, New York University Press, 2017, p. 177.

³¹ *Loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation*, L.Q. 2002, c. 6.

³² *Loi sur le mariage civil*, L.C. 2005, c. 33.

³³ *Loi modifiant le Code criminel, la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents et d'autres lois apportant des modifications corrélatives à certaines lois*, L.C. 2019, c. 25, art. 54. Toutefois, cette infraction était inopérante depuis 1998 au Québec, car fondée sur des préjugés homophobes : *R. c. Roy*, [1998] J.Q. No. 935 (C.A.Q.).

³⁴ Andrew REYNOLDS, op. cit., p. 283.

³⁵ Manon Tremblay a toutefois beaucoup contribué à ces thèmes au regard des femmes et de la diversité sexuelle.

cette sphère de la recherche par son emploi dans les rares écrits sur le sujet. L'objectif de cet essai est donc, dans la langue de Molière, de mieux documenter, de façon non exhaustive, les réalités que vivent les minorités de genre dans la sphère politique.

À la lumière de ce qui précède, nous nous intéresserons à la question de recherche suivante :

Quels obstacles et défis nuisent à l'élection des personnes trans et non binaires à l'Assemblée nationale du Québec?

Pour y parvenir, nous procéderons en deux (2) temps. D'entrée de jeu, une méthodologie spécifique à chacune de ces parties sera effectuée afin d'expliquer le plus clairement possible notre raisonnement, à la lumière des limites épistémologiques de notre objet d'étude.

Dans la première partie, nous classifions la nature des obstacles et des défis qui seront étudiés à travers un cadre d'analyse inspiré du portrait que fait Dennis Pilon, professeur et chercheur en sciences politiques à l'Université York, des facteurs clés de la représentativité. Dans une perspective théorique, nous nous pencherons sur les catégories et les sous-catégories d'embûches pouvant être rencontrées en politique par les minorités de genre. Nous bonifierons cet état des connaissances en procédant à un regard croisé des savoirs féministes et ceux portant sur la diversité sexuelle quant à leurs difficultés d'accès à la sphère politique, lorsque jugé pertinent (partie I).

Dans la deuxième partie, nous présenterons les éléments des témoignages des personnes interviewées qui mettent en relief certaines réalités qui affectent – négativement ou positivement – les minorités de genre dans leur chance d'être portées au pouvoir dans des postes élus (partie II).

I. L'IDENTITÉ DE GENRE : LA NOMENCLATURE DES OBSTACLES

Le « genre », contrairement au « sexe » qui réfère à une dimension biologique et à des critères sexués (organes génitaux externes, phénotype, hormones, gonades, chromosomes, etc.), se construit socialement³⁶ : « [o]n ne naît pas femme, on le devient »³⁷. Ainsi, le genre est fluide, poreux et évolutif : il est impératif de bien le comprendre pour l'étudier adéquatement³⁸. Malgré cette perméabilité, il demeure possible de le cerner à travers une identité de genre. Les réalités que vivent les minorités de genre, que l'on soit un homme trans, une femme trans ou une personne non binaire ne sont pas uniformes. Au sein même de l'une de ces catégories, les vécus ne sont pas identiques et dépendent d'une multitude de facteurs : certaines histoires sont empreintes de graves discriminations, d'autres en sont exemptées. Sans en faire des règles applicables universellement, cette partie identifiera un cadre théorique et une méthodologie pour répertorier des embûches auxquelles la plupart des personnes issues de la diversité de genre font face (section I-A). Ce premier portrait de la situation soulèvera des pistes de réflexions pour de futures recherches sur le sujet. Par la suite, nous expliquerons ce cadre d'analyse inspiré de la classification des facteurs clés à la représentativité de Dennis Pilon en procédant directement à la documentation des potentiels obstacles identifiés par la littérature académique (sections I-B et I-C).

A. Le cadrage et les limites épistémologiques

Dans son article « Electing LGBT Representatives and the Voting System in Canada », Pilon documente l'essentiel des facteurs clés expliquant la présence ou l'absence d'un groupe dans la sphère politique³⁹. Il divise très brièvement – en une seule page – ces facteurs en deux (2) vastes catégories : les obstacles sociaux (section I-B) et institutionnels (sous-section I-C)⁴⁰. Il nous appartient donc d'organiser ces facteurs en cadre d'analyse en fonction de nos besoins.

³⁶ À ce sujet, et sur les avantages – notamment pour les femmes – de distinguer le genre du sexe, voir : Judith BUTLER, *Trouble dans le genre : pour un féminisme de la subversion*, Paris, Éditions La Découverte, 2005, p. 61-62 ; Élye PLOURDE, *Corps, plaisir et résistances : un regard transféministe sur l'exception d'ordre public viciant le consentement sexuel en contexte BDSM*, mémoire de maîtrise, Sherbrooke, Faculté de Droit, Université de Sherbrooke, 2025, p. 18-21, en ligne : <<http://hdl.handle.net/11143/22310>>.

³⁷ Simone DE BEAUVOIR, *Le Deuxième sexe*, t. II, Paris, Gallimard, 1949, p. 13.

³⁸ Élye PLOURDE, *Corps, plaisir et résistances...*, op. cit., p. 36.

³⁹ Dennis PILON, « Electing LGBT Representatives and the Voting System in Canada », dans Manon TREMBLAY (dir.), *Queering Representation: LGBTQ People and Electoral Politics in Canada*, Vancouver, UBC Press, 2019, p. 124.

⁴⁰ Ibid., p. 125.

Puisque la question des obstacles et des défis à une élection est large, un cadrage théorique nous permettra de les circonscrire le plus possible et d'organiser notre pensée. Nous ferons preuve d'une grande flexibilité au regard de ce cadre afin qu'il corresponde aux expériences spécifiques des personnes trans et non binaires. Le cadre théorique doit être adapté pour servir l'analyse, pas en restreindre la portée. Tout au long de la présentation de ce cadre, nous illustrerons ces obstacles à travers les connaissances théoriques provenant, entre autres, de la sociologie, de la science politique, des études de genre et du droit. L'interdisciplinarité des sources mobilisées n'est pas incompatible avec notre objet d'étude. Au contraire, elle permet une conceptualisation plus complète qui s'inscrit harmonieusement avec le paradigme postmoderne et les études *queers*⁴¹ et trans⁴². Une telle manière de procéder nous permettra de comprendre le contexte global et les obstacles structurels auxquels les minorités de genre sont confrontées. En ajoutant ces sources au fur et à mesure de la présentation et du déploiement de notre cadre théorique, nous pourrions expliquer chacune des sous-catégories par l'illustration de données concrètes, ce qui en favorisera *ipso facto* la compréhension. Quant aux témoignages présentés dans la section II, ils seront utiles pour confirmer ou infirmer les obstacles théoriques ici répertoriés. Ce survol de la littérature scientifique nous permettra d'insister sur les éléments nouveaux découverts par notre étude.

Considérant que l'étude de la diversité de genre dans la sphère politique s'est implantée tardivement et demeure peu développée, il s'ensuit que nous ne disposerons pas toujours de sources traitant précisément des obstacles à l'élection de personnes issues de la diversité de genre. Afin de combler – imparfaitement – l'écart avec les connaissances actuelles, nous procéderons par analogie avec deux autres groupes historiquement opprimés et tenus à l'écart des cercles du pouvoir : les femmes et par les personnes issues de la diversité sexuelle. En focalisant sur la diversité de genre et par un recours complémentaire aux recherches portant sur la diversité sexuelle et les femmes, nous nous dissociions des méthodologies habituellement employées qui consistent

⁴¹ Line CHAMBERLAND, « Les études LGBTQ+ en milieu universitaire québécois francophone, ou les allers-retours d'une chercheuse militante (ou militante chercheuse) », (2020) 66-1 *Service social* 13, 13 : Le terme « *queer* » possède plusieurs sens, en fonction du contexte dans lequel il est utilisé. En l'espèce, il est utilisé pour parler de la branche des sciences sociales dont l'objet d'étude est la diversité sexuelle et de genre.

⁴² Marcelo OTERO, « Michel Foucault : classique inclassable », (2006) 38-2 *Sociologie et sociétés* 9, 9 ; Annamarie JAGOSE, « Feminism's Queer Theory », (2009) 19-2 *Fem. Psychol.* 155, 165 ; Laurent JEANPIERRE, « L'idée de postmodernité », dans Christophe CHARLES et Laurent JEANPIERRE (dir.), *La vie intellectuelle en France, Tome II. De 1914 à nos jours*, t. 2, Paris, Seuil, 2016, p. 745, à la p. 746 ; Bruce HENDERSON, *Queer Studies: Beyond Binaries*, New York, Harrington Park Press, 2019, p. 59 ; Élye PLOURDE, *Corps, plaisir et résistances...*, op. cit., p. 28 et 29.

plutôt à parler des réalités LGBTQ+. Cette voie mitoyenne évite d’invisibiliser les minorités de genre, elles-mêmes minoritaires au sein de la communauté LGBTQ+.

B. Les obstacles sociaux

Les facteurs de nature sociale renvoient essentiellement à la situation d’une personne donnée et à l’influence culturelle d’une société donnée⁴³. Nous les séparerons en quatre (4) sous-catégories : (1) L’attitude de la population envers la diversité de genre ; (2) La situation générale des personnes issues de la diversité de genre ; (3) La discrimination, les mythes et les préjugés envers la diversité de genre en lien avec la capacité de représentation ; (4) L’absence de modèle et les biais de sous-représentation. Évidemment, ces sous-catégories de Pilon ont été reformulées sur mesure.

1. L’ATTITUDE DE LA POPULATION ENVERS LA TRANSIDENTITÉ ET LA NON-BINARITÉ

Plus la population est ouverte à la diversité de genre, plus grandes sont les chances d’élection d’une personne trans ou non binaire, et inversement. Or, la population québécoise n’est pas homogène. Le degré d’ouverture de la population au regard de la diversité de genre dépend d’une multitude de caractéristiques des électeurs d’une circonscription donnée. Ces facteurs d’influence comprennent notamment le genre, l’âge, l’appartenance culturelle, l’appartenance religieuse ou la géographie dans laquelle évoluent les électeurs. À titre d’exemple, les circonscriptions où le niveau d’éducation est plus élevé, l’affiliation religieuse est faible et celles où travaillent de nombreux fonctionnaires sont hautement favorables à l’élection de personnes issues de la diversité sexuelle ou de genre⁴⁴. L’appartenance à une communauté culturelle ou à une religion se démarque comme l’un des critères les plus significatifs pour expliquer une attitude négative envers la diversité sexuelle et de genre. Dans un article journalistique paru en 2024, plusieurs analystes politiques rapportaient que le soutien de Justin Trudeau – alors premier ministre du Canada – envers la

⁴³ Dennis PILON, loc. cit., p. 125.

⁴⁴ Tom W. SMITH, *Cross-National Differences in Attitudes towards Homosexuality*, Los Angeles, University of California, Charles R. Williams Institute on Sexual Orientation Law, 2011 ; Mandi B. BAILEY et Steven P. NAWARA, « Gay and Lesbian Candidates, Group Stereotypes, and the News Media », dans Marla BRETTSCHNEIDER, Susan BURGESS et Christine KEATING (dir.), New York, New York University Press, 2017, p. 334 ; Philippe E. JONES, Paul R. BREWER, Dannagal G. YOUNG, Jennifer L. LAMBE et Lindsay H. HOFFMAN, « Explaining Public Opinion Toward Transgender People, Rights, and Candidates », (2018) 82-2 *Public Opinion Quarterly* 252, 253-257 ; Gabriele MAGNI et Andrew REYNOLDS, « Voter Preferences and the Political Underrepresentation of Minority Groups: Lesbian, Gay and Transgender Candidates in Advanced Democracies », (2021) 83-4 *Journal of Politics* 1199 ; Joanna EVERITT et Manon TREMBLAY, « Are Openly LGBTQ2+ the New Sacrificial Lambs? Campaign Contexts and the Gendered Implications for LGBTQ2+ Candidates », (2023) 56-2 *Can. J. Political Sci.* 300, 305.

diversité de genre affectait considérablement ses soutiens parmi les communautés immigrantes⁴⁵. Au sein des communautés musulmane, sikh, hindou, chinoise et d'Europe de l'Est qui votent historiquement pour le parti libéral, les intentions de vote étaient en chute, au point de se demander si continuer à défendre les minorités de genre était politiquement soutenable en vue des élections⁴⁶.

Au-delà des facteurs individuels qui influencent l'attitude envers la transidentité et la non-binarité, le contexte spatio-temporel en demeure un élément cardinal. En effet, l'élection de personnes trans et non binaires au sein de parlements à travers le monde a débuté il y a environ 20 ans, en atteignant un sommet historique en 2021, en Europe⁴⁷. Ce changement d'attitude positif de la population envers la transidentité et la non-binarité est la conséquence de la mobilisation et la visibilité des minorités de genre des dernières années⁴⁸. La récente criminalisation par le législateur fédéral des thérapies de conversion cherchant à « modifier » ou à réprimer l'identité ou l'expression de genre est un bon exemple de ce changement d'attitude⁴⁹.

Il y a matière à la nuance. Au Québec comme ailleurs dans le monde s'observe actuellement un recul généralisé des droits des personnes LGBTQ+, qui affecte les minorités de genre de manière disproportionnée⁵⁰. Le contexte nord-américain est aujourd'hui très préoccupant : politisation de l'identité de genre au Québec ayant mené au Comité de sages sur l'identité de genre⁵¹, hausse des crimes haineux visant la diversité sexuelle et de genre partout au Canada⁵² ou multiplication des projets de loi anti-trans déposés et adoptés aux États-Unis n'en sont que quelques exemples⁵³.

⁴⁵ Abbas RANA, « In the 'game of margins,' gender identity issue could become Trudeau's 'Achilles heel in' in the next election, say political players », *The Hill Times*, 17 avril 2025, en ligne : <<https://www.hilltimes.com/>>

⁴⁶ Ibid.

⁴⁷ Anne Louise SCHOTEL et Liza MÜGGE, « Politics without Presence? The Symbolic Representation of Trans People in Germany and the Netherlands », (2024) 20-4 *Politics & Gender* 788.

⁴⁸ Ibid., 791.

⁴⁹ *Code criminel*, L.R.C. 1985, c. C-46, art. 320.101-320.104 ; *Loi modifiant le Code criminel (thérapie de conversion)*, L.C. 2021, c. 24, art. 5.

⁵⁰ La campagne de 2024 de la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie portait d'ailleurs sur ce sujet précis : JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE, *Dénoncer les idées dépassées : Quand les droits LGBTQ+ reculent, c'est toute la société qui revient en arrière*, Fondation Émergence, 17 mai 2024, en ligne : <<https://agendalgbtqphobe.com>>.

⁵¹ Quentin DUFRANNE, « "On n'est pas près d'abdiquer" : "Année incertaine" pour la diversité de genre », *La Presse*, 11 août 2025, en ligne : <<https://www.lapresse.ca>>.

⁵² Au Canada, les crimes haineux visant l'orientation sexuelle ont explosé en 2023, alors qu'ils ont augmenté de 69 % par rapport à l'année précédente : STATISTIQUES CANADA, *Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada*, 25 juillet 2024, en ligne : <<https://www.statcan.gc.ca>>.

⁵³ En date du 3 mai 2025, les États-Unis sont déjà le théâtre de 859 projets de loi introduits en chambre, dont 83 ont été adoptés. À titre comparatif, pour l'année entière de 2024, 701 projets de loi ont été déposés. En 2022, 174 projets

Alors qu'on sait que l'orientation sexuelle n'est pas, pour 85 % de la population canadienne, un critère qui modifie le vote des électeurs⁵⁴, qu'en est-il de l'identité de genre? À vrai dire, on l'ignore. Toutefois, aux États-Unis, on sait que l'option de voter pour une personne trans ou non binaire rebute encore une grande partie de la population et modifie drastiquement le comportement des électeurs⁵⁵. Seulement 37 % des gens voteraient pour le parti pour lequel ils voudraient voter si la personne candidate était trans ou non binaire, 23 % voteraient pour un autre parti et 40 % ne savent pas ce qu'ils feraient⁵⁶.

La principale cause de ce changement d'attitude proviendrait de l'hypermédiatisation des personnes trans et non binaires ainsi que des messages véhiculés contre elles dans les médias et sur les réseaux sociaux⁵⁷. Certes, une personne qui se lance dans la sphère publique lors d'une élection est sujette à vivre une médiatisation⁵⁸. Or, les personnes trans y sont souvent perçues comme uniquement trans, sans que l'on tienne compte des autres éléments de leur identité⁵⁹, ce qui nuit à la politisation et à l'intérêt politique des personnes trans⁶⁰. Au Canada, la situation a été documentée relativement aux minorités sexuelles dont le mode de vie diverge de la norme⁶¹.

2. LA SITUATION GÉNÉRALE DES PERSONNES ISSUES DE LA DIVERSITÉ DE GENRE

La situation d'une personne s'évalue en fonction de plusieurs facteurs, comme le statut socioéconomique, le milieu familial ou l'entourage : elle peut influencer considérablement ses chances de se présenter en politique, nonobstant son identité de genre. Une socialisation politique dès l'enfance, des parents politisés, une famille politisée ou une personne dans l'entourage œuvrant en politique sont des éléments qui contribuent significativement à ce qu'une personne se lance en

de lois ont été déposés. Ces projets de loi visent majoritairement les domaines de l'éducation et de la santé: TRANS LEGISLATION TRACKER, *2025 anti-trans bills tracker*, 3 mai 2025, en ligne : <<https://translegislation.com>>.

⁵⁴ INSTITUT ANGUS REID, « Could Our National Leader Be: ___? Most in Canada, U.S. Say They'd Vote for More Diverse Candidates », *Sondage Angus Reid*, 26 juin 2017, en ligne : <<https://angusreid.org/>>

⁵⁵ Donald P. HAIDER-MARKEL, Patrick MILLER, Andrew FLORES, Daniel C. LEWIS, Barry TADLOCK et Jami TAYLOR, « Bringing "T" to the Table: Understanding Individual Support of Transgender Candidates for Public Office », (2017) 5-3 *Polit. Groups Identit.* 399 ; Gabriele MAGNI et Andrew MILK, loc. cit.

⁵⁶ Philippe E. JONES et al., loc.cit., p. 265 et 266.

⁵⁷ Ibid., p. 270 et 271.

⁵⁸ Manon TREMBLAY, *LGBQ Legislators in Canadian Politics...*, op. cit., p. 202 et 203.

⁵⁹ Sally HINES, « Introduction », dans Sally HINES et Tam SANGER (dir.), *Transgender Identities: Towards a Social Analysis of Gender Diversity*, New York, Routledge, 2010, p. 1.

⁶⁰ Roman KUCHAR, Monro SURYA et Judit TAKÁCS, « Trans* Citizenship in Post-socialist Societies », (2018) 38-1 *Critical Social Policy* 99.

⁶¹ Mireille LALANCETTE et Manon TREMBLAY, « Media Framing of Lesbian and Gay Politicians: Is Sexual Mediation at Work? », dans Manon TREMBLAY (dir.), *Queering Representation...* op. cit., p. 102.

politique, ce qui est particulièrement vrai pour les femmes⁶². Le niveau d'éducation est un autre des facteurs les plus déterminants de l'engagement politique, de manière générale⁶³. Un autre essai politique a démontré que les parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec ne font pas exception à toutes ces règles⁶⁴. Par ailleurs, l'implication – ou du moins une socialisation – auprès de la communauté LGTB est également un indicateur d'implication politique pour les personnes issues de la diversité sexuelle⁶⁵, mais qu'en est-il de la diversité de genre?

Nous n'avons pas trouvé d'études portant précisément sur cet enjeu. Cela dit, il demeure évident que les minorités de genre sont confrontées à d'importantes barrières légales, administratives, sociales, économiques et médicales supplémentaires en fonction de leur processus de transition. De manière générale, elles sont en situation socioéconomique précaire et elles parviennent plus difficilement à accéder à un logement⁶⁶. Au Québec, en plus d'être rémunérées en deçà de la moyenne pour le même niveau d'étude, environ 67 % des personnes trans et non binaire ont déjà rencontré au moins un obstacle dans leur trajectoire professionnelle en raison de leur identité de genre (congédiement injustifié, transfert forcé de poste, changement forcé d'emploi, etc.)⁶⁷. Ce contexte tend à les précariser au point de vue économique. La perte du soutien – notamment financier – qui peut être vécue par une rupture des liens avec les proches hostiles à la transition de genre, les coûts importants qui y sont associés et les impacts de nature médicale qui peuvent en découler sur une période prolongée ne sont que quelques-uns des effets négatifs qui les affligent⁶⁸.

⁶² Anne MÉVELLEC et Manon TREMBLAY, *Genre et professionnalisation de la politique municipale*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 2016, p. 53-55.

⁶³ Patrick J. EGAN, Murray S. EDELMAN et Kenneth SHERRILL, *Findings from the Hunter College Poll of Lesbians, Gays and Bisexuals: New Discovery about Identity, Political Attitudes, and Civic Engagement*, New York, City University of New York, 2008 ; Eric SWANK, « The Political Distinctiveness of Gays and Lesbians: Explaining Protest Actions across Sexual Identities », (2019) 7-1 *Polit. Groups Identit.* 1.

⁶⁴ Véronique BOUCHER-LAFLEUR, *Carrière, engagement et socialisation politiques : une étude des parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec*, Essai, Québec, Assemblée nationale du Québec, Fondation Jean-Charles-Bonenfant, 2022.

⁶⁵ Trevor L. DUNN et Dawn M. SZYMANSKI, « Heterosexist Discrimination and LGBQ Activism: Examining a Moderated Mediation Model », (2017) 5-1 *Psychol. Sex. Orient. Gen. Divers.* 13 ; Douglas PAGE, « When Does Sexuality-Based Discrimination Motivate Political Participation? », (2018) 39-5 *Polit. Psychol.* 1013.

⁶⁶ STATISTIQUE CANADA, *Caractéristiques socioéconomiques de la population transgenre ou non binaire, 2019 à 2021*, 25 janvier 2024, en ligne : < <https://www150.statcan.gc.ca/> >.

⁶⁷ ENQUÊTE SAVIE-LGBTQ 2019-2020, *Tableau de bord des indicateurs d'inclusion et d'exclusion sociales chez les personnes LGBTQ2+ du Québec (2019-2020)*, Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres, 3 mai 2025, en ligne : < <https://shiny.initiativesnumeriques.org/savie-dashboard/> >.

⁶⁸ Élye PLOURDE, *Discriminations à l'embauche des personnes trans et non binaires*, rapport de recherche, Fondation Émergence, déposé lors d'une audition devant le Comité de sages sur l'identité de genre, Gouvernement du Québec, Ministère de la Famille, 2024.

Les effets sociaux subséquents à une transition de genre entraînent aussi une fragilisation accrue de la santé mentale globale des personnes issues de la diversité de genre, ce qui les restreint dans leur capacité réelle à faire le saut en politique⁶⁹. La situation générale des minorités de genre reflète une dépossession des capitaux économiques, sociaux et culturels, ainsi qu'une volatilité du temps requis pour s'investir dans une carrière professionnelle, pourtant fondamentaux pour se forger une compétence politique et l'exercer⁷⁰. Au regard historique du traitement répressif des minorités de genre par l'État, la relation entre elles et la sphère politique demeure chancelante.

3. LA DISCRIMINATION, LES MYTHES ET LES PRÉJUGÉS

Historiquement, la jouissance des droits politiques, sociaux ou économiques varie en fonction des identités. Au fil des siècles, les identités trans et non binaire se sont construites, aux yeux de l'État et de la sphère politique, comme étant apolitiques, anormales, pathologiques, déviantes et criminelles⁷¹. La psychiatrisation et la pathologisation, utilisées contre la diversité de genre, sont des mécanismes de décrédibilisation, de dévalorisation et de régulation des corps et des identités non dominantes qui ont façonné les sociétés à travers les époques⁷². La dépathologisation de la transidentité et de la non-binarité est une condition *sine qua non* de l'autodétermination identitaire et l'autonomie corporelle des individus, deux valeurs cardinales au respect des droits de la personne, de la diversité et de la dignité humaine⁷³. Ce n'est qu'en 2019 que l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a retiré l'identité de genre de sa liste des troubles mentaux⁷⁴. Il n'en demeure pas moins que les mythes et les préjugés décrédibilisant et pathologisant la diversité de genre sont toujours bien présents dans notre société. Cet état de fait peut d'ailleurs perpétuer la

⁶⁹ Greta R. BAUER, Jake PYNE, Matt CARON FRANCINO et Rebecca HAMMOND, « La suicidabilité parmi les personnes trans en Ontario : Implications en travail social et en justice sociale », (2013) 59-1 *Service social* 49 ; TRANS PULSE CANADA TEAM, *Health and well-being among trans and non-binary youth*, 25 juin 2021, p. 1, en ligne : <<https://transpulsecanada.ca/research-type/reports>> ; Alexandre BARIL, *Undoing Suicidism: A Trans, Queer, Crip Approach to Rethinking (Assisted) Suicide*, Philadelphie, Temple University Press, 2023, p. 98-100 : Au Canada, parmi les personnes trans ou non binaire de 14 ans et plus, deux (2) sur cinq (5) ont pensé à se suicider dans la dernière année. Une (1) sur 10 a fait une tentative de suicide. En Ontario, 77 % des personnes trans ou non binaires de 16 ans et plus ont déjà pensé sérieusement à se suicider.

⁷⁰ Pierre BOURDIEU, *La Distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 1979, p. 484 ; Pierre BOURDIEU, « La représentation politique ; éléments pour une théorie du champ politique », (1981) 36-37 *Actes Rech. Sci. Soc.* 4.

⁷¹ Anne Louise SCHOTEL et Liza MÜGGE, loc. cit., p. 792.

⁷² Michel FOUCAULT, *Histoire de la sexualité I : La volonté de savoir*, t. 1, coll. « tel », Paris, Gallimard, 1976, p. 137-139 ; Emanuela LOMBARDO et Petra MEIER, *The Symbolic Representation of Gender: A Discursive Approach*, Farnham (R.-U.), Ashgate, 2014.

⁷³ Élye PLOURDE, *Corps, plaisir et résistances...*, op. cit.

⁷⁴ ORGANISATION DES NATIONS UNIES, « L'OMS supprime le "trouble de l'identité de genre" de sa liste de maladies, une victoire pour les transgenres », *ONU Info*, 30 mai 2019, en ligne : <<https://news.un.org/fr/>>.

perception que les personnes trans ou non binaires n'ont pas la compétence ou les capacités mentales de gouverner ou d'occuper un rôle de représentation⁷⁵. De plus, les femmes – et en particulier les femmes lesbiennes – sont notablement difficiles à recruter en politique, notamment à cause d'une double oppression en raison de leur genre, mais aussi de leur orientation sexuelle : cela se vit à travers du harcèlement et des attaques en ligne ancrés sur des préjugés lesbophobes et sexistes⁷⁶. Il serait à propos de savoir si c'est aussi le cas pour les femmes trans.

Au-delà des expériences discriminatoires que vivent les minorités de genre, leur caractère marginal engendre un biais préjudiciable auprès d'une partie de l'électorat : les personnes trans ou non binaires ne les représenteraient pas et feraient passer les intérêts des minorités de genre avant ceux de la population générale présente dans la circonscription⁷⁷. Selon ce biais, la marginalisation produit une perte de légitimité à représenter le plus grand nombre : les minorités de genre doivent alors prouver préalablement qu'elles appartiennent au groupe majoritaire et qu'elles s'y conforment si elle souhaite le représenter démocratiquement⁷⁸.

Pour éviter la discrimination et les préjugés, certaines personnes trans et non binaires ont adopté une stratégie de « *cis-passing* » (que l'on pourrait appeler « stratégie d'apparence cisgenre⁷⁹ » en français). Lorsqu'elles décident de se porter candidates à une élection, la question pour les personnes LGBTQ+ à savoir si elles devraient – ou non – dévoiler leur appartenance à la diversité sexuelle ou de genre n'est pas nouvelle⁸⁰. C'est d'autant plus troublant lorsqu'on sait que, pour une première élection, les chances de victoires sont significativement plus grandes pour les personnes issues de la diversité sexuelle ou de genre qui décident de ne pas révéler leur

⁷⁵ Jean-Louis FEYS, « Transidentité et délire », (2020) 96-8 *L'information psychiatrique* 667.

⁷⁶ Éléna CHOQUETTE, « Canadian Liberalism and Gender Equality: Between Oppression and Émancipation », dans Manon TREMBLAY et Joanna EVERITT (dir.), *The Palgrave Handbook of Gender, Sexuality, and Canadian Politics*, Cham (Suisse), Palgrave Macmillan, 2020, p. 15, aux p. 26, 28 et 29. À noter qu'en politique fédérale, elles peuvent également vivre une oppression supplémentaire lorsqu'elles sont québécoises et francophones : Geneviève PAGÉ, « Sur l'indivisibilité de la justice sociale ou Pourquoi le mouvement féministe québécois ne peut faire l'économie d'une analyse intersectionnelle », (2014) 26-2 *Nouvelles pratiques sociales* 200, 201.

⁷⁷ Emanuela LOMBARDO et Petra MEIER, op. cit.

⁷⁸ Dana Z. STROLOVITCH et Chaya Y. CROWDER, « Respectability, Anti-respectability, and Intersectionally Responsible Representation », (2018) 51-2 *Political Science & Politics* 340, 340.

⁷⁹ OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, « personne cisgenre », op. cit. :

« **Personne cisgenre** : Personne dont l'identité de genre correspond au genre assigné à la naissance. »

⁸⁰ Mary BERNSTEIN, « Celebration and Suppression: The Strategic Uses of Identity by the Lesbian and Gay Movement », (1997) 103-3 *Am. J. Sociol.* 531.

appartenance à la communauté LGBTQ+⁸¹. En ne divulguant pas leur appartenance à la diversité de genre ou en se restreignant dans leur expression de genre, les personnes trans ou non binaires améliorent leurs opportunités – notamment politiques – par une performativité du genre conforme à la norme⁸². Bref, les personnes ne révélant pas leur identité de genre vivent une forte pression à maintenir cette information secrète alors que celles qui la dévoilent font face à un risque accru de discrimination, ce qui rend leur avancement professionnel excessivement difficile⁸³.

4. L'ABSENCE DE MODÈLE ET LES BIAIS DE SOUS-REPRÉSENTATION

Les modèles politiques sont des figures valorisées et perçues, par un individu ou un groupe, comme des exemples de réussite suggérant une manière d'être et de faire pour atteindre une certaine forme de succès⁸⁴. Le rôle des modèles politiques est particulièrement important pour les groupes historiquement opprimés, car ils permettent de briser la perception que des personnes issues de ce groupe ne peuvent pas atteindre un succès politique⁸⁵. Les modèles politiques issus de groupes marginalisés permettent, bien au-delà des limites territoriales de leur circonscription, de lever le voile de l'ostracisme les ciblant, tout en redéfinissant ce qui est légitime, acceptable et socialement valable⁸⁶. Parallèlement, l'élection des premières femmes était certes symbolique, mais des effets concrets en ont découlés à travers un sentiment d'autodétermination (« *empowerment* » en anglais) auprès d'elles, de sorte à améliorer considérablement leur participation politique⁸⁷. De même, la présence de figures politiques LGBQ catalyse, auprès des personnes issues de la diversité sexuelle, un degré variable, mais réel d'admiration, de courage, d'espoir et de fierté⁸⁸.

⁸¹ Joanna EVERITT et Michael CAMP, « In versus Out: LGBT Politicians in Canada », (2014) 48-1 *J.C.S.* 226.

⁸² Judith BUTLER, *Ces corps qui comptent. De la matérialité et des limites discursives du « sexe »*, Paris, Éditions Amsterdam, 2018, p. 275-277.

⁸³ Stephanie L. BUDGE, Esther N. TEBBE et Kimberly A. S. HOWARD, « The work experiences of transgender individuals: Negotiating the transition and career decision-making process », (2010) 57-4 *J. Couns. Psychol.* 377 ; Catherine CONNELL, « Doing, undoing, or redoing gender? Learning from the workplace experiences of transpeople », (2010) 24-1 *Gender & Society* 139 ; Torkild THANEM et Louise WALLENBERG, « Just doing gender? Transvestism and the power of undergoing gender in everyday life and work », (2016) 23-2 *Organization* 250.

⁸⁴ Penelope LOCKWOOD, « “Someone Like Me Can Be Successful”: Do College Students Need Same-Gender Role Models? », (2006) 30-1 *Psychol. Women Q.* 36, 36

⁸⁵ Amy ALEXANDER et Farida JALALZAI, « Symbolic Empowerment and Female Heads of States and Government: A Global, Multilevel Analysis », (2020) 8-1 *Polit. Groups Identit.* 24, 26.

⁸⁶ Graeme TRUELOVE, *Svend Robinson: A Life in Politics*, Vancouver, New Star Books, 2013, p. 133.

⁸⁷ Evelyn SIMIEN, *Historic Firsts: How Symbolic Empowerment Changes US Politics*, New York, Oxford University Press, 2015 ; Tània VERGE et Raquel PASTOR, « Women's Political Firsts and Symbolic Representation », (2017) 39-1 *J. Women Politics Policy* 26.

⁸⁸ Manon TREMBLAY, *LGBQ Legislators in Canadian Politics...*, op. cit., p. 179.

Pour une personne trans ou non binaire, le simple fait d’occuper une position politique stratégique pourrait contribuer à l’amélioration de la législation pour promouvoir une véritable reconnaissance juridique de la citoyenneté des minorités de genres⁸⁹. Cette perspective encouragerait des personnes – dont l’existence et l’égalité juridique sont désormais reconnues par les institutions politiques – à contribuer à faire progresser la société⁹⁰. Un précédent essai de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant a démontré que l’élection de parlementaires issus de la diversité sexuelle à l’Assemblée nationale du Québec a considérablement transformé le corpus législatif québécois relatif à l’égalité sur le fondement de l’orientation sexuelle⁹¹. En cas d’élection de minorités de genre au Québec, le même effet pourrait-il être observé relativement à l’identité de genre⁹²? Ce survol de la littérature décrit bien les facteurs sociaux pouvant favoriser ou nuire à l’élection des minorités de genre. Voyons maintenant ce qu’il en est concernant les obstacles institutionnels.

C. Les obstacles institutionnels

Les facteurs institutionnels renvoient à la façon dont l’organisation politique inhérente à un parti politique ou à un système parlementaire codifie des politiques, construit certaines attentes, ou concentre son énergie vers certains profils ou certaines caractéristiques de manière à encourager – ou non – une représentativité démocratique diversifiée⁹³. Selon Pilon, il existe *grosso modo* deux (2) sous-catégories d’obstacles institutionnels : (1) la structure et les procédures du parti politique et (2) le mode de scrutin. Nous sommes d’avis que la question de recherche commande la création d’une autre sous-catégorie : (3) la capacité de l’Assemblée nationale à accueillir ces minorités.

⁸⁹ Muhammad QASIM ARSLAN, Naseema ALI et Mahar GHULUM RASOOL, « Transgender Representation in Politics: Paving the Way for Inclusion and Equality in Pakistan », (2023) 7-3 *Pak. Soc. Sci. Rev.* 186, 191 et 192 ; Lindiwe MAZIBUKO, Tainah PEREIRA et Erin VILARDI, « Building a Truly Reflective Pro-Democracy Public Leadership », (2024) *Stanford Social Innovation Review*, en ligne : < <https://ssir.org/>>.

⁹⁰ Muhammad QASIM ARSLAN, Naseema ALI et Mahar GHULUM RASOOL, *ibid.*

⁹¹ Alexandre DUVAL, *Les députés homosexuels de l’Assemblée nationale de 1977 à 2002 : un facteur dans l’atteinte de l’égalité juridique des gais et des lesbiennes du Québec?*, Essai, Québec, Assemblée nationale du Québec, Fondation Jean-Charles-Bonenfant, 2014. Par ailleurs, les femmes seraient, de manière générale, des législatrices particulièrement efficaces au niveau de l’adoption des lois, notamment de nature sociale : Craig VOLDEN, Alan WISEMAN et Dana WITTMER, « On average, women in Congress are more effective lawmakers than man », *LES Phelan United States Centre*, 20 septembre 2013, en ligne : < <https://eprints.lse.ac.uk/>>.

⁹² Lindiwe MAZIBUKO, Tainah PEREIRA et Erin VILARDI, « Building a Truly Reflective Pro-Democracy Public Leadership », (2024) *Stanford Social Innovation Review*, en ligne : < <https://ssir.org/>>.

⁹³ Dennis PILON, *loc. cit.*, p. 125.

1. LA STRUCTURE ET LES PROCÉDURES INHÉRENTES AU PARTI POLITIQUE

Nous étudierons, au regard de notre question principale, la présente sous-catégorie en trois (3) volets : (i) la structure organisationnelle, (ii) l'idéologie et (iii) l'utilisation de quotas.

Premièrement, la structure organisationnelle du parti politique réfère à ses différents mécanismes et procédures qui assurent – ou non – un espace sain pour qu'évolue la diversité de genre. En fait, la présence de personnes alliées qui vont agir pour assurer un espace exempt de discrimination et favorisant l'intégration des personnes LGBTQ+ n'est pas qu'un élément symbolique. Au contraire, la présence de la diversité de genre au sein du parti attire d'autres membres de ce groupe à s'y impliquer⁹⁴. Prenons un exemple. Les partis qui comptent davantage de femmes occupant des postes clés au sein du parti, notamment au niveau du recrutement des personnes candidates, ont tendance à approcher et à convaincre des femmes à faire le saut en politique⁹⁵. La présence de femmes et de minorités dans des comités de recrutement est pertinente pour attirer ces personnes, car elles établissent les paramètres qui seront utilisés. Celles-ci jaugent des besoins en matière de représentativité et possèdent un pouvoir d'influence informel pour corriger certains biais⁹⁶.

Deuxièmement, l'idéologie renvoie à la reconnaissance par le parti politique de la diversité de genre, à sa promotion et à son égalité réelle. La représentation positive de tels éléments dans la plateforme, dans les plans, dans les propositions du parti et dans les discours est en soi révélatrice des politiques qui en découlent⁹⁷. Il va sans dire, il serait étonnant qu'un parti politique qui conçoit le genre de façon binaire attire beaucoup de candidatures non binaires. Bien au-delà de la simple question de la diversité de genre, l'acceptation de la diversité de genre constitue un symbole idéologique d'inclusion des minorités, d'égalité réelle pour les membres d'une société et d'ouverture d'esprit de cette société envers ses minorités⁹⁸. On peut le comprendre puisque les minorités de genre n'ont pas été historiquement capables de participer pleinement à la construction

⁹⁴ Donald P. HAIDER-MARKEL, Mark R. JOSLYN et Chad J. KNISS, « Minority Group Interests and Political Representation: Gay Elected Officials in the Policy Process », (2000) 62-2 *Journal of Politics* 568, 576.

⁹⁵ William CROSS et Scott PRUYERS, « The Local Determinants of Representation: Party Constituency Associations, Candidate Nomination and Gender », (2019) 52-3 *Can. J. Political Sci.* 557.

⁹⁶ Andrew REYNOLDS, op. cit. ; Jeanette ASHE, « Canada's Political Parties: Gatekeepers to Parliament », dans Manon TREMBLAY et Joanna EVERITT (dir.), op. cit., p. 309.

⁹⁷ Emanuela LOMBARDO et Petra MEIER, op. cit. ; Manon TREMBLAY, *LGBQ Legislators in Canadian Politics...*, op. cit., p. 206 et 207 ; Anne Louise SCHOTEL et Liza MÜGGE, loc. cit., p. 793.

⁹⁸ Manon TREMBLAY, *LGBQ Legislators in Canadian Politics...*, op. cit., p. 137.

des idéologies politiques, reléguant ainsi leur citoyenneté et leurs droits civils à un second rang (voir section I-A). La littérature scientifique canadienne démontre qu'il existe clairement une corrélation – bien qu'imparfaite – entre l'idéologie politique et l'ouverture à la diversité sexuelle et de genre. Si la gauche politique est traditionnellement plus ouverte à la diversité de genre⁹⁹, la droite y semble plus réfractaire¹⁰⁰, bien que la situation réelle soit beaucoup plus nuancée¹⁰¹.

Troisièmement, l'utilisation de quotas semble avoir un impact considérable sur la représentativité des candidatures d'un parti au cours d'une élection donnée. Les quotas sont fréquemment utilisés pour favoriser des candidatures féminines. Ils sont largement implantés et systématisés dans une multitude de pays, depuis leur apparition en 1991, en Argentine¹⁰². Les quotas sont bien documentés et se sont avérés efficaces pour atteindre une représentativité descriptive¹⁰³. C'est pourquoi le Conseil du statut de la femme s'y est montré favorable¹⁰⁴. À ce jour, ce sujet fait couler beaucoup d'encre et divise encore à ce jour, tant au niveau politique que dans la recherche académique et féministe. Ces quotas seraient temporaires et inefficaces puisqu'au final, la capacité de faire élire des femmes relève surtout de la volonté politique. La mise en place de quotas n'est

⁹⁹ Joanna EVERITT, « Gender and Sexual Diversity in Provincial Election Campaigns », (2015) 9-1 *Can. Polit. Sci. Rev.* 177 ; Tim MCCASKELL, *Queer Progress: From Homophobia to Homonationalism*, Toronto, Between the Lines, 2016, p. 54 à 57 ; Andrea PERELLA, « Profile of the Lesbian, Gay, Bisexual and Transgendered Electorate », dans Manon TREMBLAY (dir.), *Queering Representation...* op. cit., p. 51 ; Angelia WAGNER, « LGBTQ Perspectives on Political Candidacy in Canada », dans Manon TREMBLAY (dir.), *Queering Representation...* op. cit., p. 259.

¹⁰⁰ Frédéric BOILY et Ève ROBIDOUX-DESCARY, « LGBT Groups and the Canadian Conservative Movement: A New Relationship? », dans Manon TREMBLAY (dir.), *Queering Representation...* op. cit., p. 157 ; Frédéric BOILY et Brent EPPERSON, « Conservatism, Gender, and LGBTQ+ Equity Debates: An Ideological Clash? », dans Manon TREMBLAY et Joanna EVERITT (dir.), p. 35 ; Tuula JUVONEN, « Out Lesbian and Gay Politicians in a Multi-Party System », dans *Online Oxford Research Encyclopedia of Politics*, Oxford University Press, 31 mars 2020, en ligne : <<https://oxfordre.com/politics/>>.

¹⁰¹ Que ce soit avec Merkel en Allemagne ou Cameron au Royaume-Uni, les partis de droite se sont réappropriés, dans une certaine mesure, le soutien aux communautés LGBTQ+ dans l'histoire récente : Michael MCMANUS, *Tory Pride and Prejudice: The Conservative Party and Homosexual Law Reform*, Londres, Biteback Publishing, 2011 ; Tuula JUVONEN, « Out and Elected: Political Careers of Openly Gay and Lesbian Politicians in Germany and Finland », (2016) 19-1 *Redescriptions: Political Thought, Conceptual History and Feminist Theory* 49.

¹⁰² Magda HINOJOSA, Miki C. KITTILSON et Alexandra M. WILLIAMS, « Gender Quotas and Beyond: Policy Solutions to Women's Under-Representation in Politics », dans Roosmarijn DE GEUS, Erin TOLLEY, Elizabeth GOODYEAR-GRANT et Peter J. LOEWEN (dir.), *Women, Power, and Political Representation: Canadian and Comparative Perspectives*, Toronto, University of Toronto Press, 2021, p. 101, à la p. 102.

¹⁰³ Mona Lena KROOK, *Quotas for Women in Politics: Gender and Candidate Selection Reform Worldwide*, New York, Oxford University Press, 2009 ; Mona Lena KROOK et Mary K. NUGENT, « Intersectional Institutions: Representing Women and Ethnic Minorities in the British Labour Party », (2016) 22-5 *Party Politics* 620 ; Melanie M. HUGHES, Pamela PAXTON, Amanda B. CLAYTON et Pär ZATTERBERG, « Global Gender Quota Adoption, Implementation, and Reform », (2016) 51-2 *Comparative Politics* 219.

¹⁰⁴ CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, *Les femmes en politiques : En route vers la parité*, 2015, à la p. 106, en ligne : <https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/resume_femmes_politique_version_web.pdf>

qu'une démonstration du désir du parti politique d'un recrutement de candidatures plus représentatives¹⁰⁵. Il serait en effet dangereux et inexact de penser que l'élection de certains groupes, comme les femmes, est conditionnelle à la présence de quotas plutôt qu'à un souci sincère de représentativité¹⁰⁶, comme le démontre la composition actuelle de l'Assemblée nationale¹⁰⁷. Dans une perspective intersectionnelle, les quotas représentent les femmes comme étant un tout monolithique et tendent à avantager certaines femmes plus privilégiées¹⁰⁸. Enfin, ils sont difficilement applicables et mal adaptés aux communautés marginales¹⁰⁹. Pour ces motifs, nous n'analyserons pas la question de la discrimination positive lors de cet essai.

2. LE MODE DE SCRUTIN

Une élection à l'Assemblée nationale du Québec se cristallise par suffrage universel, selon un mode de scrutin majoritaire uninominal à un tour, dans l'une des 125 circonscriptions¹¹⁰. S'ensuit qu'il est nécessaire de récolter le plus de votes relatifs – et non absolus – dans une circonscription donnée pour vaincre ses adversaires politiques. Le choix de la circonscription affectera considérablement ses chances de se faire élire, ce qui en fait un élément déterminant quant à sa décision de se présenter. Les circonscriptions reflètent les intérêts et les valeurs d'une communauté dans une réalité sociogéographique donnée¹¹¹. Puisque les personnes trans et non binaires sont peu nombreuses, elles ne seront jamais majoritaires dans une circonscription. Elles demeurent toutefois plus présentes dans les centres urbains. Au Québec, les régions métropolitaines de recensement (RMR) de Montréal (0,29 %), de Gatineau (0,27 %) et de Sherbrooke (0,26 %) sont celles où les minorités de genres sont les plus concentrées par rapport à la moyenne québécoise (0,23 %), tandis

¹⁰⁵ Melody E. VALDINI, *The Inclusion Calculation: Why Men Appropriate Women's Representation*, New York, Oxford University Press, 2019, p. 103 à 107.

¹⁰⁶ Jeanette ASHE, loc. cit. : Les partis politiques qui se donnent des cibles de leur propre initiative pour recruter des femmes ou des personnes LGBTQ+ et qui font les efforts pour les atteindre sont également ceux qui attirent le plus de candidatures féminines et LGBTQ+.

¹⁰⁷ Voir à ce sujet : Véronique BOUCHER-LAFLEUR, *Le profil sociodémographique de la 43^e législature*, Québec, Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, 2023.

¹⁰⁸ Mona Lena KROOK et Mary K. NUGENT, loc. cit.

¹⁰⁹ Jessica HUBER, « Why an Intersectional Approach to Gender Quotas Is a Must: An Example from Nepal », *International Foundation for Electoral Systems*, 16 mai 2017, en ligne : <<https://www.ifes.org/news/why-intersectional-approach-gender-quotas-must-example-nepal-0>> ; Chantal MAILLÉ, « Changing Minds: Canadian Perspectives on Gender Quotas and Diversity », dans Roosmarijn DE GEUS, Erin TOLLEY, Elizabeth GOODYEAR-GRANT et Peter J. LOEWEN (dir.), op. cit., p. 118.

¹¹⁰ ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC, « Les différents modes de scrutin », *Par ici la démocratie*, Fondation Jean-Charles-Bonenfant, 9 mai 2025, en ligne : <<https://www.paricilademocratie.com/approfondir/parlementarisme-et-elections/673-les-differents-modes-de-scrutin>>.

¹¹¹ Dennis PILON, « The Electoral System: The Gendered Politics of Institutions », dans Manon TREMBLAY et Joanna EVERITT (dir.), op. cit., p. 273, à la p. 279.

que moins de personnes trans ou non binaire résident dans les RMR de Drummondville (0,18 %), de Saguenay (0,18 %), de Trois-Rivières (0,19 %) ainsi que dans les régions hors RMR (0,15 %) ¹¹².

À l'échelle internationale, les régions métropolitaines seraient vectrices d'un meilleur soutien des droits des personnes LGBTQ+, ce qui favoriserait l'élection de minorités sexuelles et de genre ¹¹³. En fait, les personnes issues de la diversité sexuelle et de genre sont davantage concentrées dans des circonscriptions (et celles en périphérie) qui accueillent des villages « gais » ou « inclusifs » (comme celle de Sainte-Marie–Saint-Jacques, au Québec), ce qui en fait des circonscriptions plus favorables à leur élection ¹¹⁴. C'est pourquoi, à l'époque, l'éventualité d'un changement de frontières de l'arrondissement municipal qui comprenait le village gai de Montréal a suscité autant de résistances de la part des personnes LGBTQ+ qui y résidaient ¹¹⁵. Quant à leur décision de se lancer dans l'arène politique, le mode de scrutin affecte les personnes issues de la diversité sexuelle et de genre de façon disproportionnée : elles sont trois (3) fois plus susceptibles que les personnes hétérosexuelles et cisgenres de ne pas se présenter lors d'une campagne électorale pour ce motif ¹¹⁶.

Le mode de scrutin met également en exergue l'existence de « brebis sacrifiées ». Développée par Norris et Lovenduski, la théorie des brebis sacrifiées s'est construite autour d'un phénomène inquiétant : les femmes sont proportionnellement moins souvent élues que leurs homologues masculins, car elles sont présentées dans des circonscriptions pratiquement impossibles à remporter ¹¹⁷. Ce modèle a par la suite été mobilisé pour comprendre le phénomène similaire sur

¹¹² INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Population selon la diversité de genre, selon la région métropolitaine de recensement (RMR) et le groupe d'âge, Québec, 2021*, 22 mars 2023, en ligne : <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/repartition-personnes-genre-region-metropolitaine-recensement-rmr-age#tri_mesr=2407>.

¹¹³ Jack THOMPSON, « Are Urban Spaces Queer-Friendly? How Geographic Context Shapes Support for LGBT Rights », *OSF Preprints*, 14 février 2022, en ligne : <https://osf.io/preprints/osf/d4e86_v1>.

¹¹⁴ Julie PODMORE, « From Contestation to Incorporation: LGBT Activism and Urban Politics in Montreal », dans Manon TREMBLAY (dir.), *Queer Mobilizations: Social Movement Activism and Canadian Public Policy*, Vancouver, UBC Press, 2015, p. 187 ; Joanna EVERITT et Manon TREMBLAY, « Are Openly LGBTQ2+ the New Sacrificial Lambs? », loc. cit., p. 304 et 305.

¹¹⁵ Manon TREMBLAY, « Le système électoral et les comportements électoraux », dans Réjean PELLETIER et Manon TREMBLAY (dir.), *Le parlementarisme canadien*, 5^e éd., Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2017, p. 101 : Les membres de la communauté LGBTQ+ avait peur de voir leur voix être diluée par le scindement de l'arrondissement.

¹¹⁶ Angelia WAGNER, « Avoiding the Spotlight: Public Scrutiny, Moral Regulation, and LGBTQ Candidate Deterrence », (2019) 9-3 *Polit. Groups Identit.* 502.

¹¹⁷ Pippa NORRIS et Joni LOVENDUSKI, « Pathways to Parliament », (1989) 1-3 *Talking Politics* 90; Pippa NORRIS et Joni LOVENDUSKI, *Political Recruitment: Gender, Race and Class in the British Parliament*, Cambridge (R.-U.), Cambridge University Press, 1995 ; Pippa NORRIS, « Legislative Recruitment », dans Larry LEDUC, Richard G. NIEMI

les fondements de la classe sociale et de la race¹¹⁸, puis éventuellement de l'orientation sexuelle¹¹⁹. Une récente étude canadienne démontre non seulement que les femmes et les minorités sexuelles et de genres sont davantage placées dans des circonscriptions où elles perdent, mais que leur défaite est aussi lourdement plus écrasante que lors d'une défaite moyenne¹²⁰.

3. LA CAPACITÉ DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE À ACCUEILLIR LES MINORITÉS DE GENRE

Dans le cas où une personne trans ou non binaire était élue, encore faudrait-il que l'Assemblée nationale soit en mesure de l'accueillir convenablement, c'est-à-dire dans un environnement – physique, social et procédural – qui ne lui porterait pas préjudice sur le fondement de son identité de genre. Autrement, une personne issue de la diversité de genre pourrait être démotivée à se porter candidate à une élection, ce qui justifie l'ajout du présent critère à notre cadre d'analyse. Étudier cet élément demeure toutefois très difficile à documenter pour deux raisons. *D'une part*, l'absence d'une personne trans ou non binaire élue à l'Assemblée nationale, combinée à notre méthodologie axée sur des entrevues de personnes ayant été candidates à des élections, ne permet pas de déceler les obstacles concrets qui empêcheraient une personne d'exercer son rôle de parlementaire. *D'autre part*, parce qu'à la lumière d'un échange avec l'équipe du Secrétariat général, il appert que l'administration parlementaire n'est pas en mesure de se prononcer sur des questions qui n'ont pas encore été soulevées par l'Assemblée nationale. Soulevons quelques sujets suscitant des interrogations de notre part sur l'encadrement procédural requis aux enjeux d'identité de genre.

D'emblée, rappelons que l'élection de Claire Kirkland-Casgrain comme première femme élue à l'Assemblée nationale du Québec a créé plusieurs questionnements sur l'encadrement procédural et normatif de l'institution. *D'abord*, la question du code vestimentaire avait marqué les esprits, car la population s'attendait à ce qu'elle porte un chapeau ; finalement, elle n'en porta pas, comme c'était le cas de ses homologues masculins¹²¹. Qu'en serait-il d'une personne dont l'expression de

et Pippa NORRIS (dir.), *Comparing Democracies: Elections and Voting in Global Perspective*, Thousand Oaks (Cal., É.-U.), Sage, 1996, p. 184.

¹¹⁸ Joni LOVENDUSKI, « The Supply and Demand Model of Candidate Selection », (2016) 51-3 *Government & Opposition* 513.

¹¹⁹ Manon TREMBLAY, « Women in Politics: Beyond the Heterosexual Fantasy », dans Roosmarijn DE GEUS, Erin TOLLEY, Elizabeth GOODYEAR-GRANT et Peter J. LOEWEN (dir.), op. cit., p. 156.

¹²⁰ Valérie LAPOINTE, Benjamin FERLAND et Luc TURGEON, « Still sacrificial lambs? Yes! Minority groups in Canadian federal elections, 2015–2021 », (2024) 87 *Electoral Studies* 102717.

¹²¹ Jean-François NADEAU et Dave NOËL, « Claire Kirkland-Casgrain, pionnière du Québec moderne », *Le Devoir*, 7 septembre 2024, en ligne : <<https://www.ledevoir.com/>>

genre est fluide et qui souhaiterait, par exemple, porter un veston masculin, un nœud papillon et une jupe une journée, puis un complet accompagné de talons hauts le lendemain¹²²? La controverse serait-elle plus grande que la tourmente vestimentaire engendrée par la saga « Catherine Dorion »¹²³ et plus dissuasive pour la personne non binaire qui souhaiterait se faire élire? Aucune directive claire de l'Assemblée nationale ne semble actuellement répondre à la situation¹²⁴.

Ensuite, l'élection de Kirkland-Casgrain avait pris de court l'Assemblée nationale qui était dépourvue d'une toilette pour femmes accessible facilement pour la députée. L'Assemblée législative avait dû aménager une telle toilette en catimini, au rez-de-chaussée de l'aile ouest de l'hôtel du Parlement¹²⁵. Les toilettes genrées, parfois en bleu pour les hommes et en rose pour les femmes, et l'absence de toilettes individuelles accessibles facilement laissent envisager une embûche pour des personnes non binaires éventuellement élues à l'Assemblée nationale.

Enfin, la question des civilités et du « mégenrage » demeure une source de questionnement pour nous. Rien dans le *Règlement de l'Assemblée nationale* ou dans la jurisprudence du parlement ne l'interdit explicitement. Pourtant, si on souhaite respecter l'identité de genre d'une personne, il est fondamental de respecter l'usage du prénom, des pronoms et des accords indiqués par cette personne¹²⁶. Procéder autrement de manière intentionnelle peut miner ses capacités, s'avérer dégradant et renforcer son exclusion¹²⁷. Une personne pourrait-elle se faire appeler « Monsieur le député » ou « Madame la députée », bien qu'on ne soit pas en présence d'un monsieur ou d'une

¹²² En théorie, rien dans le *Règlement de l'Assemblée nationale* ne permet de conclure qu'une telle fluidité dans l'expression de genre contreviendrait au décorum attendu à l'Assemblée nationale.

¹²³ ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC, *Journal des débats*, 42^e légis., 1^{ère} session, 5 février 2019, p. 417-421 (François Paradis), dans ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC, *Recueil de décisions concernant la procédure parlementaire – Assemblée*, Québec, Assemblée nationale du Québec, 28 janvier 2025, décision 32/11 ; Valérie GAMACHE, « Code vestimentaire : l'habit qui fait le député », *Radio-Canada Info*, 8 novembre 2019, en ligne : <<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/>>.

¹²⁴ Voir : ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC, *Tenue vestimentaire à l'Assemblée nationale : directive du président*, Communiqué de presse, Québec, 5 février 2019 (François Paradis), en ligne : <<https://www.assnat.qc.ca/fr/actualites-salle-presse/communiques/CommuniquePresse-5255.html>>.

¹²⁵ Jean-François NADEAU et Dave NOËL, loc. cit.

¹²⁶ TABLE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE DES RÉSEAUX DE L'ÉDUCATION, *Mesure de soutien et d'inclusion des personnes trans et des personnes non binaires en milieu de travail. Guide pour les employeurs et les syndicats*, 2019, p. 32, en ligne : <<https://eduq.info/xmlui/bitstream/handle/11515/37875/guide-soutien-trans-milieu-travail-2020.pdf?sequence=2#page=23&zoom=100,0>> ; Élye PLOURDE, *Discrimination à l'embauche...*, op. cit., p. 13.

¹²⁷ COMMISSION ONTARIENNE DES DROITS DE LA PERSONNE, *Question et réponses sur l'identité sexuelle et les pronoms*, 9 mai 2025, en ligne : <<https://www.ohrc.on.ca/fr/>> ; Élye PLOURDE, *ibid.*, p. 14.

madame? Pour des adversaires politiques, mégenrer pourrait assurément constituer une tactique de décrédibilisation d'une personne trans ou non binaire élue. Comment sera interprétée la vague obligation de « s'abstenir de tout ce qui peut nuire à l'expression d'autrui ou au bon fonctionnement de l'Assemblée »¹²⁸, celle de ne pas « désigner le président ou un député autrement que par son titre »¹²⁹ ou celle de ne pas « se servir d'un langage violent, injurieux ou blessant à l'adresse de qui que ce soit »¹³⁰? Ces incertitudes sont en soi un obstacle institutionnel.

Face à ce flou procédural, il est évident que l'élection d'une personne trans ou non binaire ébranlera les usages et les coutumes de l'Assemblée nationale, qui pourraient s'avérer excluants pour certaines personnes. Nous tenterons ainsi, par nos entrevues, de déterminer si cet imbroglio dissuade les minorités de genre à se lancer en politique. Pour répondre à notre question de recherche, l'analyse de ces entrevues sera étayée dans la prochaine section du présent essai.

II. L'EXPRESSION DE GENRE : LA MANIFESTATION DES INÉGALITÉS

L'expression de genre est distincte de l'identité de genre. Elle renvoie à son extériorisation par le corps ou les objets portés par lui, l'apparence, les attitudes corporelles (postures, expressions, mimiques) ou les attributs (maquillage, habits, accessoires) qui sont projetés¹³¹. Au même titre, il est important de distinguer, *d'une part*, les obstacles « théoriques » à l'élection des minorités de genre que nous avons identifiés dans la section I à partir d'analogies avec d'autres groupes et d'études extérieures au contexte strictement québécois ; *d'autre part*, les obstacles « pratiques » rencontrés en contexte québécois qui seront analysés dans la présente partie. Pour y parvenir, nous avons procédé à des entrevues semi-dirigées avec des personnes qui ont vécu, en contexte électoral, certains défis en raison de leur identité de genre (section II-A). Ces entrevues ont confirmé, nuancé ou fait émerger certains obstacles sociaux (section II-B) et institutionnels (section II-C).

¹²⁸ *Règlement de l'Assemblée nationale*, art. 32, al. 3.

¹²⁹ *Ibid.*, art. 35(1).

¹³⁰ *Ibid.*, art. 35(7). Toutefois, cette imprévisibilité n'est pas absolue. Il existe une jurisprudence considérable garantissant le respect des parlementaires et justifiant l'intervention de la présidence en cas de manquement. Il reviendra à la présidence saisie de l'affaire de trancher cette question de privilège au regard d'une situation donnée.

¹³¹ OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, « Expression de genre », *op. cit.* :

Expression de genre : « Manière dont une personne peut exprimer son identité de genre, notamment par son apparence physique ou sa gestuelle. L'identité de genre n'est pas toujours extériorisée par l'expression de genre. »
Voir : Marie-Thérèse DUFLOS-PRIOET, *Étude sociologique de l'apparence individuelle*, thèse de 3^e cycle de sociologie, Paris, 1979, p. 1.

A. Le profil des personnes participantes et la méthodologie des entrevues

Toujours dans l'objectif de répondre à notre question principale, nous avons procédé à des entrevues semi-dirigées avec sept (7) personnes répondant à ces deux (2) critères cumulatifs :

- (1) Personne appartenant à la diversité de genre ;
- (2) Personne candidate – ou ayant été approchée par un parti politique pour l'être – à une élection sur le territoire du Québec, que ce soit au fédéral, au provincial ou au municipal.

Les entrevues d'environ 60 minutes se sont déroulées entre le 22 février et le 28 mars 2025 inclusivement, en personne ou à distance. Chaque personne répondait à des questions préalablement établies qui guidaient l'échange au regard de trois (3) thèmes : (1) leur parcours personnel ; (2) les obstacles sociaux rencontrés ; et (3) les embûches institutionnelles croisées (voir Annexe I). Une analyse qualitative était préférable considérant la faible représentativité trans et non binaire. Cela se reflète par notre choix méthodologique axé sur des entrevues semi-dirigées, qui permettent de comprendre relativement bien les vécus des personnes interrogées¹³². Les personnes rencontrées ont rempli un formulaire de consentement (voir Annexe II).

Puisque relativement peu de personnes répondaient à nos critères cumulatifs, la recherche de personnes à interroger s'est avérée être un défi de notre côté. Cette difficulté se reflète par le nombre limité de personnes interrogées. Accroître la portée de nos critères de sélection aurait eu pour effet de diluer la pertinence des entrevues au regard de notre question de recherche, déjà que nous avons dû étendre notre deuxième critère aux paliers fédéral et municipal pour pouvoir atteindre sept (7) entrevues. Notre mode de recrutement s'est fait de trois (3) façons distinctes. *En premier lieu*, nous avons contacté directement certains profils davantage médiatisés à partir des coordonnées que nous trouvions sur le web. *En second lieu*, nous avons profité de notre statut de stagiaire de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant lors de différentes rencontres pour mentionner, lorsque le contexte s'y prêtait, le sujet de notre essai politique et notre recherche active de personnes à interroger. Certaines des personnes rencontrées au cours du stage nous ont fourni des noms et des contacts auxquels nous avons évidemment donné suite. *En troisième lieu*, le recrutement s'est effectué par effet boule de neige, c'est-à-dire qu'après avoir interrogé une personne, cette dernière nous révélait le nom d'une autre personne à rencontrer.

¹³² Benoît BÉCHARD, « Senior Civil servants in Québec and strategic information transmission: A game theory-driven approach », (2020) 63-1 *Canadian Public Administration* 93.

Afin de garantir une liberté de parole, mais surtout pour protéger notre échantillon qui provient d'une population très limitée, nous avons opté pour un anonymat total des données. Nous avons décidé de ne pas « pseudonymiser » nos témoignages afin d'éviter une triangulation de données qui aurait permis d'identifier plus aisément les personnes rencontrées. Au besoin, nous avons modifié légèrement certaines citations qui permettaient d'identifier un individu ou un parti politique. Cet anonymat complet réduit la précision de l'analyse, mais il demeure absolument nécessaire pour protéger l'identité de notre échantillon, d'autant plus que certaines informations fournies sont sensibles. Indiquons toutefois que notre échantillon comprend des personnes trans et non binaires, que leur âge et leur origine sont variables, et qu'il est composé d'une forte diversité d'allégeances politiques (un seul parti politique est mentionné à deux [2] reprises).

Pour améliorer la compréhension et la clarté de notre analyse, nous conserverons les différents titres et sous-titres de notre cadre d'analyse, bien que plusieurs des extraits fournis par nos personnes répondantes entremêlent les catégories et sous-catégories d'obstacles vécus. Analysons maintenant les points saillants ressortant de ce processus d'entrevues.

B. Les obstacles sociaux observés

1. L'ATTITUDE DE LA POPULATION ENVERS LA TRANSIDENTITÉ ET LA NON-BINARITÉ

Le regard québécois sur la diversité de genre est variable d'une personne à l'autre. Pour une partie des personnes répondantes, leur expérience en politique a été ardue et très négative :

J'ai eu des menaces de mort, j'en ai eu plein plein plein, j'ai eu des commentaires [haineux]. C'est très très très très difficile. Ça prend une bonne carapace à ce type de commentaires là. [...] Je les vivais au quotidien, tout le temps, pis en plus je devais m'exposer politiquement.

Ces tactiques pouvaient, entre autres, prendre la forme de « mégenrage » : « J'ai vécu de la transphobie et ça, ça n'avait pas d'importance. On n'arrêtait pas de me nommer au masculin [alors que je suis une femme], on [insistait] sur le négatif. » Elles pouvaient également s'inscrire dans des stratégies qui visaient à dévoiler l'identité de genre d'une personne candidate :

Des partisans de mon adversaire ont fait le tour de toutes mes pancartes électorales, vraiment tous mes panneaux. Ils enlevaient [des lettres ou en rajoutaient] pour indiquer que j'étais un homme. C'était vraiment haineux et ça m'a troublé. Je serais menteuse de dire que ça ne me faisait rien. J'ai trouvé ça difficile. [Exemple #1]

[Durant la campagne,] il y a un [sympathisant] de [mon opposant politique] qui a voulu « propager la bonne nouvelle ». Il ne m'aimait pas, il n'aimait pas ce que je représentais.

Et donc il a dit à tout le monde qui voulait bien l'entendre que j'étais une personne trans. Il a fait de la publicité en masse. [Exemple #2]

Pour certaines des personnes rencontrées, le contexte négatif actuel semble insurmontable :

Depuis l'épisode de haine contre les drag-queens et les complotistes, les personnes trans sont revenues 20 ans en arrière au niveau de la réputation, au niveau de l'image, de l'acceptabilité sociale. Ce seraient peut-être des pervers, des violeurs, on essaye de les enlever des écoles, des toilettes. Il n'y a pas vraiment moyen de se faire élire présentement à moins qu'il y ait une personne avec une forte personnalité dans la communauté, ce serait possible. C'est une minorité de la population qui a toujours de la misère [avec la transidentité], mais c'est une plus grande minorité qu'avant. [...] Il faudrait une réelle volonté d'inclure et de se mouiller des partis politiques. En ce moment, ce n'est pas le cas. Ce serait seulement possible si ça vient des partis politiques. [...] Je n'ai pas vraiment senti d'ouverture de la part des partis politiques.

Le contexte affecterait particulièrement les jeunes trans ou non binaires voulant se présenter :

Là [avec le contexte actuel], je pense que la marche est beaucoup trop haute. Aujourd'hui avec toute cette négativité autour des trans et avec [l'instrumentalisation politique] du mot « woke », selon moi, la marche est trop haute. [...] Pour les personnes trans ou non binaire, c'est un processus long. Dans notre cas, on ne pourra pas se présenter au provincial et rentrer directement [comme d'autres]. Il va falloir un long parcours [crédible] pour que ce soit – peut-être – possible. Pour une jeune personne trans ou non binaire, qui arrive en politique, qui a de bonnes études dans le domaine, qui a de l'entregent, pas sûr. Est-ce que le parti va vouloir? Ça va dépendre de ça.

La principale cause mentionnée pour expliquer cette vision ou des expériences aussi négatives est l'hypermédiatisation de la transidentité et de la non-binarité, bien que la posture et la réaction face aux messages véhiculés dans les divers médias soient variables d'une personne à l'autre :

On me présentait comme la transsexuelle de service, sans mentionner mes études et mon expertise. [...] J'allais en politique pour aider et pour les idées, pis ç'a été rough. Je n'aurais pas dû être une idéaliste. [Exemple #1 : posture d'accablement]

C'est arrivé que quelqu'un sur les réseaux sociaux dise « le monsieur... ah excusez la madame ». Moi ça allait, mais ça a plus touché ma gang. [Exemple #2 : posture de résilience]

La réaction à une médiatisation négative dépend donc en grande partie de l'individu, ce qui génère des effets variables. En insistant sur l'identité de genre, les médias dévoilent largement cette information auprès de la population, et ce, même lorsque la personne candidate n'y consentait pas :

Dès le début, les médias en parlaient partout. Ça m'a outé (« *outer* » réfère au *coming-out* et signifie qu'un tiers révèle publiquement l'appartenance d'une personne à la diversité sexuelle ou de genre). Au début ça a été très difficile, parce qu'il y a des gens qui avaient des craintes ou des appréhensions, mais [ça s'est résorbé] avec le temps.

Cette visibilité négative entraîne des biais au sein de la population, visibilité donnant l'impression que les minorités de genre sont largement plus nombreuses que 0,23 % de la population :

Il y a beaucoup de désinformation. La majorité du temps que les personnes trans sont mentionnées dans les médias, [...] la couverture est négative. On a parfois l'impression que les personnes trans sont 50 % de la population tellement qu'on en parle. [...] Les informations sont négatives et plusieurs personnes n'ont jamais interagi avec une personne trans de leur vie. Ces mensonges-là créent une vision négative.

Cette attitude négative serait loin d'être homogène au sein de la population. Au contraire, plusieurs personnes interrogées ont mentionné que leur expérience vécue au Québec n'a rien à avoir avec ce qu'on voit « dans le Canada anglais et, évidemment, aux États-Unis. » :

Être trans, c'est quelque chose qui m'a découragé de me présenter. [...] Je l'ai vu comme un frein à cause du contexte sociétal, mais au terme de ma campagne [électorale], j'ai réalisé que la population [de ma ville] était très très réceptive à la réalité trans. Ce n'était pas vraiment un enjeu. Je me suis fait critiquer parce que j'appartenais [à un parti politique] et ça c'est tout à fait correct, ça fait partie de la *game* politique. [...] Ça m'a beaucoup donné espoir, surtout que je me présentais dans une circonscription considérée conservatrice.

Notre étude démontre que l'attitude d'une partie de la population peut aussi être quelque chose qui justifie des candidatures trans ou non binaires. Il existe même une attente positive et concrète à ce que des personnes trans ou non binaires soient élues :

De m'être présenté, pour moi c'est une victoire pour ma communauté. Ce dont je ne m'attendais pas, par contre, c'est qu'il y a des gens qui m'ont demandé si je me représenterais, qui étaient contents de voir qu'une personne comme moi se présente. Ils trouvaient ça rafraîchissant, dans un sens. [Exemple #1]

Ce qui m'a marqué c'est l'ouverture des gens. De mon expérience, quand [je faisais du porte à porte] et que je disais que je voulais défendre les familles qui ont des enfants trans, protéger les enfants trans, souvent ce sont les jeunes parents – qui avaient de jeunes enfants ou qui attendaient leur tout premier enfant – qui étaient inquiets pour l'avenir de leur enfant. C'est eux qui étaient les plus ouverts, qui trouvaient ça le plus important. Mais en général, il y avait beaucoup d'ouverture, même auprès des aînés. Ce qui m'a vraiment étonné, franchement, c'était auprès des itinérants. Certains itinérants m'ont dit : « je ne peux peut-être pas voter pour toi parce que je n'ai pas d'adresse, mais merci d'être là pour être ma voix. » [Exemple #2]

Appartenir à la diversité de genre constituerait même un avantage auprès d'une partie de l'électorat qui y voit un signe de force de la candidature :

Il y a des gens qui m'ont dit, j'ai toujours voté conservateur, mais je vais voter pour toi aux élections. Il y a beaucoup de personnes qui ont soulevé mon courage d'avoir « mis ma face sur un poteau » alors que je suis trans. [Exemple #1]

[Une personne] m'a dit que ça allait se savoir durant la campagne. J'ai paniqué. Comment ça se fait qu'elle sache ça, elle? Comme de fait, plein de monde le savait [alors j'ai décidé de le dire d'emblée]. Je me suis interrogée si j'avais fait une bonne affaire. C'était important que je le dise avant que les adversaires essayent de se servir de ça. Par la suite, [les gens] me félicitaient et me disaient qu'ils allaient voter pour moi

c'est sûr. J'ai même eu un appel [d'une personne] me disant que j'étais extraordinaire et [que] j'avais tout son respect. [Exemple #2]

En soi, les milieux communautaires ou plus défavorisés y semblent particulièrement favorables :

Ce dont je me suis rendu compte, c'est qu'il y avait plein de réseaux parallèles qui m'appuyaient : les maisons des jeunes, les maisons de la famille, les organismes communautaires qui aident les gens plus défavorisés [...]. Ces réseaux parallèles m'appuyaient, mais je ne le savais pas.

Il demeure toutefois difficile de déterminer, à partir de la présente étude, si les avantages d'une candidature trans ou non binaire supplantent ses inconvénients, ou vice versa.

2. LA SITUATION GÉNÉRALE DES PERSONNES ISSUES DE LA DIVERSITÉ DE GENRE

Six (6) des sept (7) personnes interrogées se présentaient comme étant relativement privilégiées au niveau socioéconomique par rapport aux autres membres des communautés trans et non binaires. Toutefois, elles étaient souvent dans des situations d'instabilité et elles demeuraient largement défavorisées socioéconomiquement par rapport aux parlementaires typiques :

Pour se présenter, en temps normal, ça prend certaines bases : une carrière, idéalement une éducation, idéalement [...] une stabilité domiciliaire ou financière... après tu peux commencer à penser à te présenter. Pour tellement de personnes trans, on n'est pas nécessairement rendu au chapitre de se dire « ah je vais me présenter ». Pour moi, c'était un défi.

Étonnement, dans notre échantillon, l'entourage n'a pas été un vecteur de motivation à se présenter.

Au contraire, dans un des cas, il a partiellement influencé une personne à ne pas se présenter :

Il fallait de l'argent et c'est beaucoup d'argent [...]. Un ami [à qui j'en ai parlé] avait des hésitations de son côté. C'est comme s'il n'était pas forcément sûr que c'était une bonne idée pour moi de me présenter en me montrant les composantes démographiques de cette circonscription-là. [...] Il ne pensait pas forcément que c'était une bonne idée que je me représente. Il ne voulait pas que je sois blessé dans cet exercice-là.

La situation est la même pour ce qui est du soutien de la communauté. En effet, elle s'est avérée davantage un facteur de dissuasion que de motivation à s'impliquer dans une campagne électorale :

Un autre enjeu c'est peut-être la communauté trans. Moi je suis modérée et je ne veux pas être pessimiste, mais il y a beaucoup de personnes trans dans la communauté qui sont activistes, mais pas dans le bon sens, qui ne veulent pas jouer la *game* politique. Quand je me suis présentée, il y a beaucoup de personnes trans qui m'ont dit « qu'est-ce que tu fais avec [ce parti-là]. Ils ne nous soutiennent pas », alors que ce n'était pas vrai. « Tu encourages un système qui ne nous aide pas », mais il faut que tu joues dans le système si tu veux essayer de faire changer les choses à l'interne.

À cause de l'anonymat des données, l'analyse de cette sous-section demeure toutefois limitée.

3. LA DISCRIMINATION, LES MYTHES ET LES PRÉJUGÉS

Toutes les personnes rencontrées ont mentionné qu'être d'apparence cisgenre (« *cis-passing* » en anglais) constituait un avantage quant à l'expression de genre. Une apparence qui s'inscrit en conformité avec les normes genrées accorde de la crédibilité à la candidature : « Avoir une apparence sobre, c'est un avantage. [...] J'étais adéquate pour eux. ». Cependant, adhérer à la norme de genre peut également engendrer une invisibilisation de l'identité de genre :

[Malgré] mon coming-out non binaire, j'ai une présentation masculine assez forte. Les gens me regardent et assument que je suis un homme [...] et le fait d'être perçu comme un homme facilite beaucoup les choses. [...] Le fait d'avoir fait mon *coming-out* tard, les gens m'associent à une personne cis et je n'avais pas toute la discrimination ou les défis qui peuvent venir avec le fait de sortir de la norme de genre. [...] J'ai conscience de ces privilèges-là.

À l'inverse, les personnes qui ne se conforment pas aux normes genrées, ou dont l'identité de genre est bien connue, sont confrontées à des comportements pouvant être discriminatoires ou préjudiciables. Cela peut limiter une personne candidate dans ses actions :

[J'ai eu] des enjeux en lien avec la voix [notamment au téléphone]. Quand je me présentais, à quelques reprises, les gens pensaient que je faisais de la fraude à cause de comment ils percevaient mon genre par rapport à ma voix.

Une telle situation peut également amener à une différence de traitement :

Quand il y avait des 5 à 7 avec la Chambre de commerce ou que j'arrivais dans une réunion, on se donne la main ou on s'embrasse. Il y a des gars qui n'étaient pas capables de me donner un petit bec sur les joues [mais aux autres femmes si].

Essentiellement, c'est la crédibilité et la capacité de représentation qui sont remises en cause :

[On m'a dit que] je n'étais pas assez dans la norme pour aspirer à une fonction de leadership ou une fonction d'élu. [On me reprochait] le fait de ne pas [faire] assez partie de la majorité ou [de ne pas être suffisamment] représentant[if] de la majorité.
[Exemple #1]

[Ma] perception est plus négative présentement [qu'au moment où on m'a approché]. [...] Il me semble que l'électeur moyen ou l'électrice moyenne n'accorde pas le même sérieux à une candidature cis. [Exemple #2]

Nous observons ici un paradoxe. *D'un côté*, il ne fait aucun doute qu'être *cis-passing* et de ne pas parler de son identité de genre permet d'éviter la discrimination et les préjugés à son égard. Cela constitue un avantage indéniable. *De l'autre*, en agissant de la sorte, on écarte l'identité de genre et on perpétue une vision hégémonique et dominante du genre, de son expression et de sa performativité. Pire encore, on renforce l'idée qu'une personne trans ou non binaire ne peut être élue à moins d'entrer dans des standards de genre dominants, ce qui évacue la richesse de la

diversité de genre dans les réflexions. Cette seconde critique serait toutefois plus convaincante si au moins une personne trans ou non binaire était élue : les personnes *cis-passing* sont plus « avantagées » que les autres, mais aucune d'entre elles ne l'a été suffisamment pour se faire élire.

L'entrelacement des réalités féminines et trans que vivent les femmes trans témoigne d'une certaine universalité des luttes au patriarcat et à la cisnormativité. Plusieurs des personnes répondantes – incluant des personnes qui ne sont pas des femmes – mentionnent les réalités des femmes comme un défi qui nuisent aux femmes trans dans leur capacité à se faire élire :

Ce n'est pas facile d'être trans, mais ce n'est pas facile d'être une femme. Le cyberharcèlement, la haine en ligne, l'hypersexualisation... beaucoup des problèmes [que vivent les personnes] trans, ce sont des problèmes [que vivent] les femmes [lors d'une campagne électorale]. [Exemple #1]

[Une personnalité politique] m'a demandé : « est-ce que tu as perdu des privilèges quand tu as fait ta transition d'homme à femme? » Et je lui ai dit : « certainement que oui ». C'est fou. Je l'ai vu tellement. Mets-en que j'en ai perdu. En politique, que les femmes soient trans ou non, elles ont 2 strikes avant d'ouvrir la bouche. Il faut se prouver 2 fois plus. On a de la misère à avoir de l'écoute, on a de la misère à avoir de la crédibilité et quand on prend une position forte, on te remet en question. Et moi j'ai eu « l'honneur » de vivre les deux côtés. Je ne m'en rendais pas compte en tant qu'homme. Cela dit, je pense que c'est moins pire avec l'âge. Je m'imagine une jeune femme de 25 ans – 30 ans et politiquement, ça doit être dur. Il y a encore et toujours un boys' club. [Exemple #2]

Quand on va avoir réglé les enjeux d'une véritable équité pour les personnes trans et que les personnes n'auront plus – particulièrement les femmes trans – à craindre pour leur vie en rentrant le soir chez [elles], il y aura plus de chances qu'elles pensent à se présenter. [Exemple #3]

Cet enchevêtrement des vécus met en lumière une nécessaire convergence des dialogues.

4. L'ABSENCE DE MODÈLE ET LES BIAIS DE SOUS-REPRÉSENTATION

À la question #4 du questionnaire (voir p. 54), aucune des personnes rencontrées n'a mentionné avoir de modèle politique trans ou non binaire. Voilà qui, en fonction de nos constats à la section I-B-4, explique le défi particulier que vivent les minorités de genre quant à leur décision de faire le saut en politique. En l'absence d'une marche à suivre ou d'éléments concrets sur lesquels s'appuyer au regard de sa situation particulière, les minorités de genre en viennent un peu à se lancer dans l'inconnu et à procéder par essais-erreurs, notamment au regard du dévoilement de leur identité de genre. Cela dit, l'absence de modèle peut en soi être une motivation à se présenter :

[Une motivation à me présenter c'est] le fait de devenir un modèle pour d'autres personnes. Il y a un jeune qui était venu me voir et il m'avait dit « c'est la première fois

que je vois quelqu'un à la télé qui me ressemble et qui n'est pas une caricature » pis ça m'a énormément marqué parce que moi je n'en ai pas eu tant que ça des modèles. [...] Par sa simple présence, on montre à d'autres personnes qu'un milieu est accessible et possible.

Cette présence devient vectrice d'une résistance et cristallise la lutte vers l'égalité des genres :

L'élection d'une personne trans montrerait un exemple pour les autres personnes trans, pour les minorités de genre qui sont jeunes. Ça montrerait que ce n'est pas parce que tu es trans que tu ne vas rien accomplir dans la vie. Il y a [aux États-Unis] une guérilla contre nous, un désir de nous éliminer dans notre existence légale. Certaines personnes, dans ce contexte-là, peuvent se demander « est-ce que j'ai vraiment ma place dans ce monde-là? Est-ce que je dois renier mon identité pour m'intégrer dans ce monde-là? » D'avoir des personnes trans qui sont dans des postes de pouvoir, qui sont élues, peut donner de la visibilité. Tu peux influencer les décisions, l'avenir de ton pays. Être trans ne devrait pas être une limite. [Exemple #1]

Avoir davantage de personnes élues qui sont trans, ça va démystifier les stéréotypes qui sont encore très présents et qui jouent encore contre les personnes trans. La première personne trans qui va réussir à se faire élire, elle va avoir brisé un plafond de verre qui est encore très très présent. Je pense qu'on est au même point que les femmes dans les années 40, dans les années 50, quand elles ont accédé au droit de vote. [Exemple #2]

Les modèles normalisent la présence de la diversité de genre dans les espaces publics :

J'étais certaine que j'avais un problème mental jusqu'à ce que, avec Internet, je découvre que je n'étais pas toute seule. [...] À chaque fois que je vois un exemple à la télé, j'applaudis. Je trouve ça le *fun*.

En ce sens, cette normalisation de la différence dépasse les communautés trans et non binaires, puisqu'elle s'inscrit dans les lieux publics et dans les médias de manière générale.

Ironiquement, si aucune des personnes interrogées n'avait de modèle politique trans ou non binaire, elles sont, malgré elles, des modèles pour d'autres jeunes de la diversité de genre :

Une dame m'a écrit sur Messenger en me disant que son garçon était une jeune fille maintenant et qu'elle avait 8 ans, pis elle va à l'école, son *coming-out* a été fait auprès de ses camarades avec la direction et ça s'est bien passé. « Elle aimerait bien vous rencontrer. » [Plus tard], je suis à [un événement] et la fameuse dame arrive avec sa fille. Sa fille m'a regardé avec de grands yeux. Je ne savais pas quoi dire. La seule chose que je lui ai dite c'est « sois toi-même dans la vie ». [Exemple #1]

Durant ma campagne, il y a un jeune garçon trans de 14-15 ans qui est venu me voir. Il était impressionné. Je me suis dit wow, sans le vouloir, je lui donne une image positive, sans être une idole ou un modèle, je donnais l'impression que c'est possible d'accomplir des choses, que c'est possible d'aller en politique même si tu es trans, même si quand on regarde ce qui se passe aux États-Unis, on veut éliminer les trans. [Exemple #2]

Ce rôle de modèle va bien au-delà de la diversité de genre. La candidature de minorités de genre inspire la jeunesse et, plus largement, la société québécoise :

Pendant ma campagne, c'est plus qu'une dizaine de parents qui sont venus avec leurs enfants [dans ma ville] parce qu'ils voulaient me féliciter, parce que je montrais un bon exemple à leur enfant. De montrer qu'être trans ce n'est pas une limitation. Il y a même un parent qui est venu avec son enfant, car son enfant voulait absolument me voir, se prendre en photo avec moi, pis ça m'a beaucoup marqué. [Exemple #1]

J'ai compris que j'avais un rôle à jouer. Il y avait beaucoup de témoignages et de gens qui venaient me voir en me disant que j'étais un exemple, que j'étais inspirante pour les gens pour tout ce que j'ai fait. [Exemple #2]

La question des modèles, à elle seule, alimente la pertinence de voir des minorités de genre s'élever dans la sphère politique. L'effet symbolique d'une candidature trans est déjà considérable. Il n'en demeure pas moins qu'une élection à l'Assemblée nationale pourrait inspirer positivement et largement, tant pour les personnes issues de la diversité de genre que sur les autres.

C. Les obstacles institutionnels constatés

Alors que nous avons analysé les défis sociaux vécus par les membres de notre échantillon, passons à l'étude de ceux de nature institutionnelle en appliquant notre cadre d'analyse.

1. LA STRUCTURE ET LES PROCÉDURES INHÉRENTES AU PARTI POLITIQUE

Lorsqu'un parti politique approche une potentielle personne candidate trans ou non binaire, cela reflète une certaine forme d'ouverture et de considération du parti dans sa structure organisationnelle et dans son recrutement. C'était généralement bien perçu par notre échantillon :

On m'a approché en me disant ouvertement qu'on cherchait des jeunes femmes pour se présenter. Certaines pourraient mal le prendre. Moi j'ai vu ça comme une reconnaissance. [...] Ça m'a marqué positivement.

Toutefois, la manière d'approcher une personne joue pour beaucoup et peut être très variable. Il existe une grande différence entre un parti qui instrumentalise une candidature trans ou non binaire pour la visibilité médiatique¹³³ et celui qui valorise les habiletés et les aptitudes d'une candidature :

Deux partis m'ont approché. [Un des partis] m'a approché et au final, se demandait : « es-tu capable de fermer sa gueule, elle? ». C'est sûr que ce n'est pas un parti avec qui j'avais envie de me présenter. [L'autre parti] avec qui je me suis présenté, au contraire, était vraiment ouvert à ce que je contribue. On mettait de l'avant mes compétences.

Même au sein des partis qui prennent des mesures positives pour recruter des candidatures diversifiées, il existe certaines fragilités au sein même de leur structure :

Autant il y a beaucoup de soutien du parti derrière les rideaux, dans la structure, autant au sein même du parti, il y a encore beaucoup de travail à faire pour viser l'inclusion et combattre la transphobie. [...] Il y a un énorme travail d'éducation et de sensibilisation

¹³³ Ce processus s'appelle, en anglais, la « *tokenization* » de la transidentité ou de la non-binarité.

au sein du parti pour combattre les idées préconçues à l'égard des personnes trans qui doit être fait.

Si l'intention d'inclusivité est un bon premier pas de la part des partis politiques, ce n'est pas nécessairement le cas véritablement à l'interne.

Comme l'indique ce témoignage, ce n'est pas parce qu'un parti politique nous approche que son chef ou sa cheffe est à l'aise d'intégrer des minorités de genre dans son équipe. Il en est de même lorsque ces partis ne possèdent pas ouvertement des postures niant la diversité de genre :

Là je l'ai vraiment senti. Je l'ai senti que j'étais une trans. Pas dans les entrevues [avec le parti], les entrevues se sont super bien passées. Ce que j'ai senti, c'était vraiment rendu plus haut. [...] Ce que j'ai senti [d'un parti bien connu], ils veulent l'image, mais ils ne veulent pas de personnes trans députées. C'est tellement flagrant qu'il y a un journaliste [d'un certain média] sur la colline parlementaire qui m'a fait un grand écrit sur la situation qui était pire qu'il pensait. Il était découragé. Pendant un événement de candidature avec [une personnalité politique très connue], il a vu beaucoup de choses qui étaient, pour lui, « stagé » et « dans l'apparence ». Il m'a confirmé qu'on a tout fait pour me mettre des bâtons dans les roues. On ne m'a jamais laissé de place. Le parti voulait une investiture juste pour bien paraître, mais c'était su que ce ne serait pas moi. Ça m'a coûté cher. Ça a été une expérience horrible. Je le voyais qu'ils aimaient l'image, autant ils présentaient [ma transidentité] en public, dans les grandes salles, autant qu'à l'interne, c'était zéro. Zéro pis une barre.

Ce cas d'espèce ne semble pas propre à un seul parti politique :

J'ai eu ce sentiment-là avec [un certain parti politique], et je pense que ça venait directement [du/de la chef[fe]]. J'ai écrit [à le/la bras droit du/de la chef[fe]] à ce sujet, qu'il/elle ne voulait pas avoir une personne trans dans son équipe. Sa réponse me donnait sa réponse. Il/Elle n'a pas voulu me répondre directement. Il/Elle n'a pas nié.

[...] Plus tard, [un recruteur du parti] m'a dit qu'il avait soupé avec [le/la bras droit] et qu'il avait eu une très bonne discussion. Il/Elle lui a demandé pourquoi on ne m'avait pas pris. [Le/la bras droit] a dit que je serais effectivement une excellente candidate, mais qu'il/elle ne pouvait pas donner les raisons qui expliquait ce refus.

Je pense que c'est en haut lieu qu'ils ne veulent pas de candidat ou de candidate trans ou non binaire. Ce ne sont pas les personnes qui recrutent. Pour les personnes qui recrutent, je voyais bien qu'elles étaient très favorables et qu'ils auraient aimé que ça fonctionne, mais que ça bloque plus haut. Ça bloque auprès de personnes, aujourd'hui, qui sont d'actualité, dans les hautes sphères.

Il est toujours difficile de prouver avec certitude que l'identité de genre est la cause du refus d'une candidature. S'ils souhaitent véritablement recruter des minorités de genre, les partis politiques devront réfléchir à leur mode de fonctionnement au regard des perceptions et à leurs biais.

Concernant l'idéologie politique, nous constatons que l'ouverture à la diversité de genre n'est pas une réalité exclusive à la gauche politique. Elle se déploie dans un large spectre partant approximativement de la gauche au centre-droit, comme l'indique la variété des partis politiques avec qui les personnes interrogées se sont impliquées. Un parti qui prend des positions fortes et fermes en faveur des droits des minorités sexuelles et de genre, tout en permettant leur implication dans son organisation, est plus susceptible de recruter des personnes trans et non binaires :

Ce qui m'a motivé à me présenter, c'est la place que la communauté LGBTQ+ occupe au sein du parti, la position ferme et publique du chef en faveur des droits des personnes trans. Les mesures concrètes pour soutenir la communauté.

Quant aux déclarations anti-trans provenant surtout de la droite politique et des partis qui ne reconnaissent pas la fluidité de genre, il s'ensuit qu'un sentiment de méfiance émane des membres des communautés trans et non binaires :

C'est sûr qu'en mon âme et conscience, je ne pourrais pas me présenter pour [un parti] qui n'accepte pas la diversité de genre. C'est sûr que je vais aller avec un parti qui soutient ma réalité.

À notre avis, ce refus des minorités de genre – qui se comprend dans les circonstances – de s'impliquer auprès de la droite politique risque de créer une déconnexion entre ces deux (2) groupes. Puisque les minorités de genre ne font pas partie de sa base politique, les partis de droite ressentiront moins le besoin de leur plaire ou d'offrir des mesures politiques qui les interpellent. Parallèlement, la droite politique risquerait de développer des frustrations envers ce groupe qui ne les soutiendrait pas, ce qui entraînerait des entraves au dialogue. Pourtant, une sensibilisation à ces réalités est essentielle si on souhaite gouverner en tenant compte de leurs préoccupations.

2. LE MODE DE SCRUTIN

Le mode de scrutin exige une certaine stratégie de la part des partis politiques. De manière générale, lorsqu'on se trouve dans un contexte électoral à l'échelle du Québec ou du Canada, les partis politiques ont tendance à offrir davantage des circonscriptions urbaines aux personnes candidates issues de la diversité de genre, même lorsque cela ne reflète pas leur souhait :

Moi je voulais me présenter dans [une autre circonscription] chez moi, mais on m'a mis dans une [circonscription urbaine] où j'allais avoir beaucoup d'attention médiatique. Chez moi, j'avais de très bonnes chances de gagner et j'étais ministrable, ça avait d'ailleurs été discuté, mais dans [l'autre circonscription], mes chances n'étaient pas super bonnes. La courbe était haute à remonter.

Les personnes interrogées et approchées par les partis politiques au provincial ou au fédéral se sont fait offrir une circonscription en centre urbain. Or, pour des élections municipales, les petites municipalités seraient peut-être plus favorables à leur candidature :

C'est très difficile faire de la politique quand tu es trans, mais je pense que c'est plus facile dans un petit milieu, parce qu'à [une plus petite échelle], les gens te connaissent personnellement. Ils savent où tu restes, ils te voient souvent. Rapidement les gens, pour la plupart, passent à côté de la différence. Provincial ou national, c'est un défi.

La proximité avec la population et sa petite taille permettraient de déconstruire plus facilement les mythes et les préjugés qui affligent les minorités de genre et qui dissuadent certaines personnes de voter pour elles. Notre étude met donc en lumière une nuance importante avec les tendances internationales : selon les réalités locales, une région rurale pourrait être plus avantageuse qu'une région urbaine si la personne dispose d'une implantation solide dans la circonscription donnée.

Sans pouvoir affirmer avec certitude qu'on fait face au phénomène de la brebis sacrifiée au regard de notre échantillon limité, la plupart des personnes rencontrées ont admis, à la question 11 du questionnaire (voir p. 55), qu'elles n'avaient pas ou peu de chance de remporter leur élection :

Malgré toute la bonne volonté de tout le monde, je n'aurais jamais pu gagner sauf si on avait eu une vague quelconque. De ce qui était de mon contrôle, j'ai fait tout ce que j'ai pu. [Exemple #1]

La circo était ingagnable. On le savait dès le début. [...] J'ai eu une campagne très positive, ça a donné une belle image au parti. [...] On m'a beaucoup intégré dans les publicités [du parti]. Ça m'a donné de la visibilité, c'est bien, mais j'étais avec d'autres personnes qui étaient certaines de gagner. Je me suis demandé : « est-ce qu'on me met là juste pour m'utiliser? Je ne le saurai jamais et ce sont des questions qui me restent. Dans tous les cas, je savais que ça allait être un essai. [Exemple #2]

Selon les personnes interrogées, il appert que les partis politiques souhaitent davantage profiter médiatiquement de la situation et de bien paraître, sans croire véritablement à l'élection d'une personne trans ou non binaire :

À un événement, moi j'ai parlé à [une personnalité politique bien connue]. Je lui ai dit que le parti ne voulait pas de personne trans. Elle m'a répondu non, regarde il y a [telle personne]... Oui. Pour l'image, pour la vidéo... je lui ai dit vraiment? Cette personne n'a aucune chance. Quand je lui ai mentionné ça, elle n'avait plus de mots. [Cette personnalité-là], plus de mots. C'est rare...

Toutefois, un parti se portant bien dans les sondages pourrait détenir une plus grande capacité à « prendre des risques » en présentant une minorité de genre dans « un château fort » électoral :

Au moment où on m'avait approché, ça allait bien pour le parti, il y avait une réelle chance, mais au moment de l'élection, les chances [de me faire élire] étaient quasi nulles. Je ne sais pas si le parti m'aurait choisi [en connaissant ce nouveau contexte].

Après tout, à cause de l'incertitude inhérente au contexte politique, il est difficile d'isoler en totalité l'identité de genre pour comprendre le raisonnement derrière le choix des personnes candidates.

3. LA CAPACITÉ DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE À ACCUEILLIR LES MINORITÉS DE GENRE

Comme prévu, peu d'éléments sur cet aspect sont ressortis des entrevues. Or, en cas d'élection, le fait d'être mégenré ou harcelé, au parlement ou en ligne, constitue une préoccupation réelle :

Si j'avais été élue, c'est sûr que j'aurais eu à gérer les médias et à replacer certaines personnes comme des gardiens de sécurité ou des employés, c'est sûr. Une erreur inconsciente c'est correct, je peux replacer la situation sans problème, mais c'est sûr qu'il y aurait eu du délibéré et qu'on m'aurait appelé « monsieur, monsieur, monsieur ». [Exemple #1]

J'aurais beaucoup de support de la communauté LGBTQ+, mais la transphobie que j'ai vécu [dans mon environnement de travail], je l'aurais clairement vécue aussi comme personne députée. Peut-être différemment, peut-être pas au même niveau. Peut-être que j'aurais été beaucoup la cible d'attaques en ligne, de salissage, parce que quand tu es député, tu as plus de visibilité. [Exemple #2].

C'est également avec étonnement que nous avons constaté que d'autres réalités institutionnelles ont été mentionnées, mais d'institutions intervenant préalablement à l'accueil des parlementaires :

Quand j'étais candidat, [un média bien connu] était avisé et j'avais eu une discussion avec [ce média] indiquant que j'étais non binaire. Lors de la soirée électorale, ils ne l'ont pas affiché parce que leur système était conçu pour « homme/femme », car les résultats proviennent directement du DGEQ (Directeur général des élections) et le DGEQ n'avait pas d'option non binaire, donc c'était soit homme, soit femme. [Le média] m'a dit : « Vraiment désolé, mais il va falloir choisir. On ne voulait pas prendre la décision à ta place. Donc est-ce que tu veux qu'on écrive homme ou femme? »

Des discussions informelles nous ont aussi permis de comprendre qu'il existe certaines lacunes au niveau des listes électorales : elles pourraient dévoiler la transidentité d'une personne candidate¹³⁴.

Nous constatons donc que l'identification des obstacles institutionnels dépassent l'Assemblée nationale, même pour une élection dans son enceinte. Puisque notre système en entier s'érige sur la cisnormativité et la binarité des genres, c'est une réflexion à l'échelle de toute la société et de ses institutions qui doit être entamée pour assurer une véritable inclusivité de la diversité de genre.

¹³⁴ Les enjeux d'identité de genre au regard des listes électorales constituent une problématique récurrente qui n'est pas uniquement attribuable à Élections Québec : Philippe DE MONTIGNY, « Des Ontariens transgenres dénoncent des erreurs sur la liste des électeurs », *Radio-Canada*, 5 juin 2018, en ligne : <<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/>>.

CONCLUSION

Quels obstacles et défis nuisent à l'élection des personnes trans et non binaires à l'Assemblée nationale du Québec? Pour répondre à cette problématique, nous avons développé un cadre d'analyse personnalisé qui s'est nourri d'un survol de la littérature en lien avec la diversité de genre, mais également d'un croisement des savoirs académiques féministes et de la diversité sexuelle. Par la suite, nous avons procédé à des entrevues semi-dirigées pour mettre en lumière des extraits démontrant certaines réalités québécoises constituant un défi supplémentaire à se faire élire en raison de l'identité de genre. Le tableau suivant résume les obstacles de nature sociale :

Tableau 1 : Synthèse des obstacles sociaux nuisant à l'élection des minorités de genre

Attitude de la population	<ul style="list-style-type: none"> • Perceptions actuellement négatives de l'identité de genre pour une partie de la population et recours à des tactiques haineuses • Hypermédiatisation et présence des réseaux sociaux offrant une visibilité négative à l'identité de genre • Invisibilisation ou minimisation des attentes positives à des candidatures trans ou non binaires dans l'espace public
Situation générale	<ul style="list-style-type: none"> • Statut socioéconomique somme toute assez précaire
Discrimination, mythes et préjugés	<ul style="list-style-type: none"> • Traitement différencié en fonction de l'identité de genre • Remise en question de la capacité de représentation • Variation selon la conformité aux normes genrées dominantes • Cumul avec les enjeux que vivent les femmes (femmes trans)
Absence de modèle	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de modèle, mais importants besoins d'en avoir

À ce résumé des défis de nature sociale s'ajoutent les barrières de nature institutionnelle :

Tableau 2 : Synthèse des obstacles institutionnels nuisant à l'élection des minorités de genre

Structure et procédures du parti politique	<ul style="list-style-type: none"> • Initiatives positives de recrutement des minorités de genre dissimulant parfois des motifs d'instrumentalisation de la diversité de genre à des fins de médiatisation (« <i>tokenization</i> ») • Même au sein des partis politiques reconnaissant et défendant la diversité de genre, désir variable d'en recruter des membres • Modes de fonctionnement internes lacunaires sur le plan de l'inclusivité ou structure inclusive seulement en apparence
Mode de scrutin	<ul style="list-style-type: none"> • Concentration des candidatures dans des circonscriptions urbaines, même sans lien d'attachement avec le quartier • Élections en région plus faciles au municipal, mais complexes lors d'élections provinciales ou fédérales • Confirmation du phénomène des brebis sacrifiées dans notre échantillon, bien que ce dernier reste faible

Institutions démocratiques et médias	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de protocoles, de procédures ou d'installations à l'Assemblée nationale permettant de garantir avec prévisibilité que l'identité de genre serait inconditionnellement respectée en cas d'élection d'une minorité de genre • Absence de reconnaissance de la transidentité et de la non-binarité dans les diverses procédures de certaines institutions démocratiques et de certains médias
--------------------------------------	---

Cette énumération d'obstacles n'est pas exhaustive. Ces défis que vivent les personnes trans et non binaires s'ajoutent ou confirment ceux documentés à la partie I de l'essai.

Nous tenons également à apporter quelques commentaires aux résultats obtenus à partir de notre échantillon. Ce dernier étant peu significatif en termes de nombre, il est important de comprendre que nos conclusions ne peuvent pas être généralisées de manière tranchée ou transposées à toute situation similaire sans tenir compte du contexte. En revanche, cet échantillon nous a permis de répondre très exactement à notre objectif initial qui était de brosser un premier portrait de la situation québécoise sur les réalités trans ou non binaires qui nuisent aux minorités de genre dans leur chance de remporter des élections. *D'une part*, il est arrivé que des éléments que nous envisagions être abordés ne l'ont pas été, comme les besoins médicaux particuliers des personnes trans ou non binaires, par exemple (suivis en hormonothérapie, prises de sang ou interventions supplémentaires parfois quotidiennes, à plusieurs moments dans la journée). *D'autre part*, il est arrivé que des éléments que nous n'envisagions pas émergent. C'est le cas de la ligne de parti, mentionnée à plusieurs reprises, qui semble difficile à maintenir pour des personnes issues de la diversité de genre qui y voyaient une attaque à leur authenticité :

On m'a dit : « est-ce que tu vas suivre la ligne de parti en priorité et mettre "ça" de côté? » Si je me fais élire pour mes valeurs, pour qui je suis, et que je dois mettre de côté mes valeurs et qui je suis de côté juste pour garder le parti au pouvoir, ça ne marche pas pour moi.

Certes, certains obstacles en lien avec notre thématique de recherche restent à être confirmés, d'autres à être déterrés. Dans le cas où une autre étude sur le sujet était conduite au cours des prochaines années – avec une population étudiée et un échantillon plus larges –, peut-être que les exigences en matière d'anonymat seraient moins élevées. Le cas échéant, il serait intéressant de fournir un portrait plus précis de l'état des lieux, notamment par triangulation des données.

Voici une liste d'indicateurs jugés pertinents à considérer pour une future étude, considérant que notre méthodologie ne nous a pas permis d'isoler certaines caractéristiques personnelles :

- Distinction des données en fonction de la modalité de genre (homme trans (binaire)/femme trans (binaire)/personne non binaire). Il semble y avoir un recoupement, voire une exacerbation des obstacles vécus par les femmes trans par leur double appartenance à un groupe d'oppression. Les expériences de la non-binarité sont également assez distinctes de la transidentité sur plusieurs aspects, ce qui justifie un cadre mieux adapté à leurs réalités ;
- Âge du *coming-out* ou de la transition de genre (*prima facie*, les personnes ayant fait leur transition de genre plus tard semblaient être en situation moins précaire et vice versa) ;
- Âge des personnes participantes (les vécus et les réponses étaient souvent très différents entre les personnes plus âgées, et celles plus jeunes, soulevant un décalage générationnel) ;
- L'intersectionnalité de facteurs divers qui n'étaient pas propices à l'analyse en l'espèce, comme la diversité sexuelle, la classe, la langue, l'appartenance à une minorité culturelle ou à une communauté autochtone, le handicap, etc. À titre d'exemples, une personne répondante appartenant à une minorité culturelle a mis beaucoup l'accent sur le rôle et les effets des modèles dans ses réponses. Une autre provenant d'une classe sociale défavorisée percevait une candidature indépendante comme une alternative à la ligne de parti ou au cadre rigide et mal adapté à la diversité de genre des partis politiques. Une approche holistique favoriserait un état de la situation plus exact et représentatif de la réalité.

Les résultats de ces recherches nous permettent de formuler des solutions de trois (3) ordres. *Premièrement*, il faut miser sur une meilleure éducation et une meilleure sensibilisation à la diversité de genre pour atténuer les obstacles sociaux et les difficultés structurelles qui affligent les minorités de genre dans les différentes sphères de la société. Puisque les obstacles sociaux débordent largement du simple cadre politique, la situation commande une convergence des luttes et des actions avec d'autres groupes – comme les femmes et les personnes issues de la diversité sexuelle – qui subissent toujours des inégalités.

Deuxièmement, les partis politiques doivent entamer – et c'est notre conclusion la plus impérative – une véritable réflexion de fond quant à leur relation avec la diversité de genre. Il est cardinal de dépolitiser ces réalités, comme ce fut le cas avec la présence de femmes et de minorités

sexuelles en politique, et de voir les personnes qui y appartiennent comme des membres à part entière de la société québécoise, ce qui inclut la capacité de représentation démocratique.

Troisièmement, les entités intimement liées à la sphère démocratique (Assemblée nationale, Directeur général des élections) ou au quatrième pouvoir (médias, journalistes) doivent s'interroger à savoir si leurs pratiques sont inclusives et respectueuses des minorités de genre, puis agir en conséquence. Le manque de prévisibilité administratif et procédural relatif à l'encadrement de l'identité de genre (par exemple, l'impossibilité de faire reconnaître son genre dans des formulaires, dans les systèmes informatiques ou auprès d'instances publiques) perpétue l'idée que l'élection d'une personne trans ou non binaire n'est pas actuellement possible. Un traitement médiatique néfaste nuit au débat public et au dialogue constructif sur la place que la société doit accorder à la diversité de genre. Lorsque des acteurs de l'écosystème démocratique dévoilent l'identité de genre d'une personne sans son consentement ou insistent démesurément sur sa transidentité ou sa non-binarité, ce sont d'importants enjeux de vie privée qui sont soulevés. Aujourd'hui, une telle situation serait pourtant inacceptable au regard de l'orientation sexuelle!

À travers tous les témoignages récoltés, cet essai indique indéniablement que l'élection d'une personne issue de la diversité de genre élue au parlement québécois pourrait avoir des impacts qui dépassent le simple symbole. Une telle élection engendrerait des effets à deux (2) égards.

D'une part, elle constituerait une avancée pour les communautés trans et non binaires. Si une (1) seule des sept (7) personnes interrogées a mentionné la défense des communautés trans et non binaires comme principale motivation politique, l'entièreté d'entre elles en ferait la représentation :

Dans ma campagne, je ne parlais pas d'enjeux trans. [...] Ma [principale] motivation à faire de la politique ce n'est pas de faire avancer les droits trans. Mais si j'avais été élue, c'est sûr que j'aurais ce chapeau. Je vais devenir activiste malgré moi, même si ce n'est pas ce que je veux. Je suis en politique pour [d'autres dossiers]. Par contre, [être élue] ça permet d'avoir une place aux bonnes tables de discussions pour pouvoir donner ma voix en tant que personne trans parce qu'à l'interne, il y a beaucoup de résistances.

La présence de personnes trans ou non binaires dans des positions de pouvoir constituerait un rempart pour les droits et libertés des minorités de genre et une manière d'exprimer leur voix. Elle produirait également des narratifs inspirants autour de la transidentité et de la non-binarité :

L'élection, [serait] pour moi, un *coming-out* officiel. Quand je me promenais pendant la campagne électorale, je parlais avec des gens autour de moi et je leur disais « même

si je ne gagne pas l'élection, j'ai gagné ». Parce que j'ai réussi à briser l'énigme ou le secret autour de moi en disant qui je suis et d'être fière de qui je suis. Juste pour ça, j'ai gagné.

Autrement dit, on assisterait à la création de modèles positifs pour les minorités de genres.

D'autre part, c'est toute la démocratie québécoise qui en bénéficierait. La présence de personnes issues de la diversité de genre à la table de discussions favoriserait une diversité des perspectives :

En même temps, c'est sûr que c'est bien d'avoir de la diversité, car ça permet d'avoir des idées qui ne sont pas *mainstream*. Et bien sûr, ça permet de défendre les droits. On pense que les trans veulent plus de droits, mais on veut juste les mêmes droits.

Il est fondamental de leur tendre la main, car le manque de représentativité d'un groupe historiquement tenu à l'écart de la société engendre colère, frustrations et sentiment d'injustice :

Pour comprendre les enjeux de la transidentité, de la non-binarité, ça prend des gens qui sont dans la situation. On peut travailler avec vous, mais il faut nous écouter. Oui ok, ils ont des diplômes, ils ont des doctorats, mais ils ne sont pas trans, comme pour le Comité de sages. Eux vont avoir des impacts sur ma communauté, mais pas moi. Moi je n'ai pas de voix pour ma communauté. C'est injuste. Il faut changer la mentalité. [...] Ce ne sont pas les personnes cisgenres qui savent ce qu'on vit, ce qu'on doit affronter tous les jours. Ce n'est pas une mauvaise volonté, oui les gens sont ouverts et sensibles, mais ils ne vivent pas nos réalités. Ils ne se sont pas battus pour faire reconnaître leur genre. Moi j'existe. Légalement, moi je m'appelle [« X »]. Ils ne savent pas ce que ça a pris, quand tu es jeune, de dire « je m'appelle [« X »] et j'ai des besoins ». Non, ils ne le savent pas, car ils ne peuvent pas comprendre cette souffrance ou cette réalité-là. Les décideurs politiques, ils prennent des décisions, mais je ne pense pas qu'ils ont tous les outils pour comprendre tous les aléas, toutes les embûches, toutes les difficultés, tous les problèmes, toute la violence, toute la haine, tout le rejet que les personnes trans vivent tous les jours. [...]

En ce moment, je trouve, au niveau politique, qu'on se résume à une catégorie de personnes dites « acceptables » socialement, mais on ne donne pas de chance aux autres. On veut bien leur vote, mais on ne veut pas des personnes trans, des personnes qui se sont sorties de l'itinérance, de la prostitution, des mères monoparentales. C'est ça qui manque en ce moment au niveau de la politique.

En tournant le dos à certains groupes plus défavorisés, c'est un enjeu de cohésion sociale qui se cristallise, car des personnes se sentent exclues de la société et de la démocratie québécoises.

Marginale, la représentation démocratique de la diversité de genre constituerait un symbole que ses membres sont d'abord et avant tout des membres de la nation québécoise pouvant y contribuer considérablement, notamment à travers les institutions parlementaires et les débats publics. Il appartient désormais à notre société de démontrer que la diversité n'est pas un symbole d'imperfection ou de nuisance au tissu social, mais bien l'impératif d'une saine vie publique.

BIBLIOGRAPHIE

Table de la législation

Charte des droits et libertés de la personne, RLRQ, c. C-12

Code criminel, L.R.C. 1985, c. C-46

Loi accordant aux femmes le droit de vote et d'éligibilité, S.Q. 1940, c. 7

Loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation, L.Q. 2002, c. 6

Loi modifiant le Code criminel, la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents et d'autres lois apportant des modifications corrélatives à certaines lois, L.C. 2019, c. 25

Loi modifiant le Code criminel (thérapie de conversion), L.C. 2021, c. 24

Loi modifiant le Droit pénal, S.C. 1968-1969, c. 38

Loi sur le changement de nom et d'autres qualités de l'état civil, L.R.Q., c. C-10

Loi sur le mariage civil, L.C. 2005, c. 33

Loi visant à renforcer la lutte contre la transphobie et à améliorer notamment la situation des mineurs transgenres, L.Q. 2016, c. 19

Table de la jurisprudence

R. c. Roy, [1998] J.Q. No. 935 (C.A.Q.)

Monographies et ouvrages collectifs

BARIL, A., *Undoing Suicidism: A Trans, Queer, Crip Approach to Rethinking (Assisted) Suicide*, Philadelphie, Temple University Press, 2023

BOURDIEU, P., *La Distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 1979

BUTLER, J., *Trouble dans le genre : pour un féminisme de la subversion*, Paris, Éditions La Découverte, 2005

— *Ces corps qui comptent. De la matérialité et des limites discursives du « sexe »*, Paris, Éditions Amsterdam, 2018

CELIS, C. et S. CHILDS, *Feminist Democratic Representation*, New York, Oxford University Press, 2020

DE BEAUVOIR, S., *Le Deuxième sexe*, t. II, Paris, Gallimard, 1949

- EGAN, P. J., EDELMAN, M. S. et K. SHERRILL, *Findings from the Hunter College Poll of Lesbians, Gays and Bisexuals: New Discovery about Identity, Political Attitudes, and Civic Engagement*, New York, City University of New York, 2008
- FOUCAULT, M., *Histoire de la sexualité I : La volonté de savoir*, t. 1, coll. « tel », Paris, Gallimard, 1976
- HENDERSON, B., *Queer Studies: Beyond Binaries*, New York, Harrington Park Press, 2019
- KINSMAN, G. W. et P. GENTILE, *The Canadian war on queers: national security as sexual regulation*, Vancouver, UBC Press, 2010
- KROOK, M. L., *Quotas for Women in Politics: Gender and Candidate Selection Reform Worldwide*, New York, Oxford University Press, 2009
- LOMBARDO, E. et P. MEIER, *The Symbolic Representation of Gender: A Discursive Approach*, Farnham (R.-U.), Ashgate, 2014
- MCCASKELL, T., *Queer Progress: From Homophobia to Homonationalism*, Toronto, Between the Lines, 2016
- MCMANUS, M., *Tory Pride and Prejudice: The Conservative Party and Homosexual Law Reform*, Londres, Biteback Publishing, 2011
- MÉVELLEC, A. et M. TREMBLAY, *Genre et professionnalisation de la politique municipale*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 2016
- NORRIS, P. et J. LOVENDUSKI, *Political Recruitment: Gender, Race and Class in the British Parliament*, Cambridge (R.-U.), Cambridge University Press, 1995
- NUSSBAUM, M. C., *Sex and Social Justice*, New York, Oxford University Press, 1999
- PITKIN, H. F., *The Concept of Representation*, Berkeley, University of California, 1967
- REYNOLDS, A., *The Children of Harvey Milk: How LGBTQ Politicians Changed the World*, New York, Oxford University Press, 2019
- ROSANVALLON, P., *La démocratie inachevée : histoire de la souveraineté du peuple en France*, Paris, Gallimard, 2003
- SIMIEN, E., *Historic Firsts: How Symbolic Empowerment Changes US Politics*, New York, Oxford University Press, 2015
- SMITH, T. W., *Cross-National Differences in Attitudes towards Homosexuality*, Los Angeles, University of California, Charles R. Williams Institute on Sexual Orientation Law, 2011
- TREMBLAY, M., *LGBQ Legislators in Canadian Politics: Out to Represent*, Cham (Suisse), Palgrave Macmillan, 2022
- TRUELOVE, G., *Svend Robinson: A Life in Politics*, Vancouver, New Star Books, 2013

VALDINI, M. E., *The Inclusion Calculation: Why Men Appropriate Women's Representation*, New York, Oxford University Press, 2019

Articles de revue et études d'ouvrages collectifs

ACKLESBERG, M., « The Politics of LGBTQ Politics in APSA: A History (and Its) Lesson(s) », dans M. BRETTSCHEIDER, S. BURGESS et C. KEATING (dir.), *LGBTQ Politics: A Critical Reader*, New York, New York University Press, 2017, p. 177

ALEXANDER, A. et F. JALALZAI, « Symbolic Empowerment and Female Heads of States and Government: A Global, Multilevel Analysis », (2020) 8-1 *Polit. Groups Identit.* 24

ASHE, J., « Canada's Political Parties: Gatekeepers to Parliament », dans M. TREMBLAY et J. EVERITT (dir.), *The Palgrave Handbook of Gender, Sexuality, and Canadian Politics*, Cham (Suisse), Palgrave Macmillan, 2020, p. 309

BAILEY, M. B. et S. P. NAWARA, « Gay and Lesbian Candidates, Group Stereotypes, and the News Media », dans M. BRETTSCHEIDER, S. BURGESS et C. KEATING (dir.), New York, New York University Press, 2017, p. 334

BAUER, G. R., PYNE, J., CARON FRANCINO, M. et R. HAMMOND, « La suicidabilité parmi les personnes trans en Ontario : Implications en travail social et en justice sociale », (2013) 59-1 *Service social* 49

BÉCHARD, B., « Senior Civil servants in Québec and strategic information transmission: A game theory-driven approach », (2020) 63-1 *Canadian Public Administration* 93

BERNSTEIN, M., « Celebration and Suppression: The Strategic Uses of Identity by the Lesbian and Gay Movement », (1997) 103-3 *Am. J. Sociol.* 531

BLAKEMORE, E., « Quand les historiens documentent la vie des personnes transgenres », *National Geographic*, 29 juin 2022, en ligne : <<https://www.nationalgeographic.fr/histoire/>>

BOILY, F. et B. EPPERSON, « Conservatism, Gender, and LGBTQ+ Equity Debates: An Ideological Clash? », dans M. TREMBLAY et J. EVERITT (dir.), *The Palgrave Handbook of Gender, Sexuality, and Canadian Politics*, Cham (Suisse), Palgrave Macmillan, 2020, p. 35

BOILY, F. et È. ROBIDOUX-DESCARY, « LGBT Groups and the Canadian Conservative Movement: A New Relationship? », dans M. TREMBLAY (dir.), *Queering Representation: LGBTQ People and Electoral Politics in Canada*, Vancouver, UBC Press, 2019, p. 157

BOURDIEU, P., « La représentation politique ; éléments pour une théorie du champ politique », (1981) 36-37 *Actes Rech. Sci. Soc.* 4

BUDGE, S. L., TEBBE, E. N. et K. A. S. HOWARD, « The work experiences of transgender individuals: Negotiating the transition and career decision-making process », (2010) 57-4 *J. Couns. Psychol.* 377

- CHAMBERLAND, L., « Homosexualités : perspectives historico-politiques », (2008) 16-3 *Bull. Hist. Polit.* 11
- « Les études LGBTQ+ en milieu universitaire québécois francophone, ou les allers-retours d'une chercheuse militante (ou militante chercheuse) », (2020) 66-1 *Service social* 13
- CHOQUETTE, É., « Canadian Liberalism and Gender Equality: Between Oppression and Emancipation », dans M. TREMBLAY et J. EVERITT (dir.), *The Palgrave Handbook of Gender, Sexuality, and Canadian Politics*, Cham (Suisse), Palgrave Macmillan, 2020, p. 15
- CONNELL, C., « Doing, undoing, or redoing gender? Learning from the workplace experiences of transpeople », (2010) 24-1 *Gender & Society* 139
- CROSS, W. et S. PRUYERS, « The Local Determinants of Representation: Party Constituency Associations, Candidate Nomination and Gender », (2019) 52-3 *Can. J. Political Sci.* 557
- DUNN, T. L. et D. M. SZYMANSKI, « Heterosexist Discrimination and LGBTQ Activism: Examining a Moderated Mediation Model », (2017) 5-1 *Psychol. Sex. Orient. Gen. Divers.* 13
- EVERITT, J., « Gender and Sexual Diversity in Provincial Election Campaigns », (2015) 9-1 *Can. Polit. Sci. Rev.* 177
- EVERITT, J. et M. CAMP, « In versus Out: LGBT Politicians in Canada », (2014) 48-1 *J.C.S.* 226
- EVERITT, J. et M. TREMBLAY, « Are Openly LGBTQ2+ the New Sacrificial Lambs? Campaign Contexts and the Gendered Implications for LGBTQ2+ Candidates », (2023) 56-2 *Can. J. Political Sci.* 300
- FEYS, J.-L., « Transidentité et délire », (2020) 96-8 *L'information psychiatrique* 667
- HAIDER-MARKEL, D. P., JOSLYN, M. R. et C. J. KNISS, « Minority Group Interests and Political Representation: Gay Elected Officials in the Policy Process », (2000) 62-2 *Journal of Politics* 568
- HAIDER-MARKEL, D. P., MILLER, P., FLORES, A., LEWIS, D. C., TADLOCK, B. et J. TAYLOR, « Bringing "T" to the Table: Understanding Individual Support of Transgender Candidates for Public Office », (2017) 5-3 *Polit. Groups Identit.* 399
- HAYAT, S., « La représentation inclusive », (2023) 50-2 *Raisons politiques* 115
- HINES, S., « Introduction », dans S. HINES et T. SANGER (dir.), *Transgender Identities: Towards a Social Analysis of Gender Diversity*, New York, Routledge, 2010, p. 1
- HINOJOSA, M., KITTILSON, M. C. et A. M. WILLIAMS, « Gender Quotas and Beyond: Policy Solutions to Women's Under-Representation in Politics », dans R. DE GEUS, E. TOLLEY, E. GOODYEAR-GRANT et P. J. LOEWEN (dir.), *Women, Power, and Political Representation: Canadian and Comparative Perspectives*, Toronto, University of Toronto Press, 2021, p. 101
- HUGHES, M. M., PAXTON, P., CLAYTON, A. B. et P. ZATTERBERG, « Global Gender Quota Adoption, Implementation, and Reform », (2016) 51-2 *Comparative Politics* 219
- JAGOSE, A., « Feminism's Queer Theory », (2009) 19-2 *Fem. Psychol.* 155

- JEANPIERRE, L., « L'idée de postmodernité », dans C. CHARLES et L. JEANPIERRE (dir.), *La vie intellectuelle en France, Tome II. De 1914 à nos jours*, t. 2, Paris, Seuil, 2016, p. 745
- JONES, P. E., BREWER, P. R., YOUNG, D. G., LAMBE, J. L. et L. H. HOFFMAN, « Explaining Public Opinion Toward Transgender People, Rights, and Candidates », (2018) 82-2 *Public Opinion Quarterly* 252
- JUVONEN, T., « Out and Elected: Political Careers of Openly Gay and Lesbian Politicians in Germany and Finland », (2016) 19-1 *Redescriptions: Political Thought, Conceptual History and Feminist Theory* 49
- KROOK, M. L. et M. K. NUGENT, « Intersectional Institutions: Representing Women and Ethnic Minorities in the British Labour Party », (2016) 22-5 *Party Politics* 620
- KUHAR, R., SURYA, M. et J. TAKÁCS, « Trans* Citizenship in Post-socialist Societies », (2018) 38-1 *Critical Social Policy* 99
- LALANCETTE, M. et M. TREMBLAY, « Media Framing of Lesbian and Gay Politicians: Is Sexual Mediation at Work? », dans M. TREMBLAY (dir.), *Queering Representation: LGBTQ People and Electoral Politics in Canada*, Vancouver, UBC Press, 2019, p. 102
- LAPOINTE, V., FERLAND, B. et L. TURGEON, « Still sacrificial lambs? Yes! Minority groups in Canadian federal elections, 2015–2021 », (2024) 87 *Electoral Studies* 102717
- LOCKWOOD, P., « “Someone Like Me Can Be Successful”: Do College Students Need Same-Gender Rôle Models? », (2006) 30-1 *Psychol. Women Q.* 36
- LOVENDUSKI, J., « The Supply and Demand Model of Candidate Selection », (2016) 51-3 *Government & Opposition* 513
- MAGNI, G. et A. REYNOLDS, « Voter Preferences and the Political Underrepresentation of Minority Groups: Lesbian, Gay and Transgender Candidates in Advances Democracies », (2021) 83-4 *Journal of Politics* 1199
- MAILLÉ, C. « Changing Minds: Canadian Perspectives on Gender Quotas and Diversity », dans R. DE GEUS, E. TOLLEY, E. GOODYEAR-GRANT et P. J. LOEWEN (dir.), *Women, Power, and Political Representation: Canadian and Comparative Perspectives*, Toronto, University of Toronto Press, 2021, p. 118
- MAZIBUKO, L., PEREIRA, T. et E. VILARDI, « Building a Truly Reflective Pro-Democracy Public Leadership », (2024) *Stanford Social Innovation Review*, en ligne : < <https://ssir.org/> >
- NORRIS, P., « Legislative Recruitment », dans L. LEDUC, R. G. NIEMI et P. NORRIS (dir.), *Comparing Democracies: Elections and Voting in Global Perspective*, Thousand Oaks (Cal., É.-U.), Sage, 1996, p. 184
- NORRIS, P. et J. LOVENDUSKI, « Pathways to Parliament », (1989) 1-3 *Talking Politics* 90
- OTERO, M., « Michel Foucault : classique inclassable », (2006) 38-2 *Sociologie et sociétés* 9

- PAGE, D., « When Does Sexuality-Based Discrimination Motivate Political Participation? », (2018) 39-5 *Polit. Psychol.* 1013
- PAGÉ, G., « Sur l'indivisibilité de la justice sociale ou Pourquoi le mouvement féministe québécois ne peut faire l'économie d'une analyse intersectionnelle », (2014) 26-2 *Nouvelles pratiques sociales* 200
- PERELLA, A., « Profile of the Lesbian, Gay, Bisexual and Transgendered Electorate », dans M. TREMBLAY (dir.), *Queering Representation: LGBTQ People and Electoral Politics in Canada*, Vancouver, UBC Press, 2019, p. 51
- PILON, D., « Electing LGBT Representatives and the Voting System in Canada », dans M. TREMBLAY (dir.), *Queering Representation: LGBTQ People and Electoral Politics in Canada*, Vancouver, UBC Press, 2019, p. 124
- « The Electoral System: The Gendered Politics of Institutions », dans M. TREMBLAY et Joanna EVERITT (dir.), *The Palgrave Handbook of Gender, Sexuality, and Canadian Politics*, Cham (Suisse), Palgrave Macmillan, 2020, p. 273
- PODMORE, J., « From Contestation to Incorporation: LGBT Activism and Urban Politics in Montreal », dans Manon TREMBLAY (dir.), *Queer Mobilizations: Social Movement Activism and Canadian Public Policy*, Vancouver, UBC Press, 2015, p. 187
- QASIM ARSLAN, M., ALI, N. et M. GHULUM RASOOL, « Transgender Representation in Politics: Paving the Way for Inclusion and Equality in Pakistan », (2023) 7-3 *Pak. Soc. Sci. Rev.* 186
- RIOUX COLIN, J., « La protection contre la discrimination fondée sur le poids offerte par la *Charte des droits et libertés de la personne* en matière d'emploi : possibilité de réforme pour mieux lutter contre la grossophobie? », (2019) 49-1 *R.D.U.S.* 1
- SCHOTEL, A. L. et L. MÜGGE, « Politics without Presence? The Symbolic Representation of Trans People in Germany and the Netherlands », (2024) 20-4 *Politics & Gender* 788
- SEVERS, E. et S. DE JONG, « Preferable Minority Representatives: Brokerage and Betrayal », (2018) 51-2 *PS: Political Science & Politics* 345
- STROLOVITCH, D. Z. et C. Y. CROWDER, « Respectability, Anti-respectability, and Intersectionally Responsible Representation », (2018) 51-2 *Political Science & Politics* 340
- SWANK, E., « The Political Distinctiveness of Gays and Lesbians: Explaining Protest Actions across Sexual Identities », (2019) 7-1 *Polit. Groups Identit.* 1
- THANEM, T. et L. WALLEMBERG, « Just doing gender? Transvestism and the power of undergoing gender in everyday life and work », (2016) 23-2 *Organization* 250
- THOMPSON, J., « Are Urban Spaces Queer-Friendly? How Geographic Context Shapes Support for LGBT Rights », *OSF Preprints*, 14 février 2022, en ligne : <https://osf.io/preprints/osf/d4e86_v1>

- TREMBLAY, M., « Le système électoral et les comportements électoraux », dans R. PELLETIER et M. TREMBLAY (dir.), *Le parlementarisme canadien*, 5^e éd., Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2017, p. 101
- « Women in Politics: Beyond the Heterosexual Fantasy », dans R. DE GEUS, E. TOLLEY, E. GOODYEAR-GRANT et P. J. LOEWEN (dir.), *Women, Power, and Political Representation: Canadian and Comparative Perspectives*, Toronto, University of Toronto Press, 2021, p. 156
- VERGE, T. et R. PASTOR, « Women's Political Firsts and Symbolic Representation », (2017) 39-1 *J. Women Politics Policy* 26
- WAGNER, A., « Avoiding the Spotlight: Public Scrutiny, Moral Regulation, and LGBTQ Candidate Deterrence », (2019) 9-3 *Polit. Groups Identit.* 502
- WAGNER, W., « LGBTQ Perspectives on Political Candidacy in Canada », dans M. TREMBLAY (dir.), *Queering Representation: LGBTQ People and Electoral Politics in Canada*, Vancouver, UBC Press, 2019, p. 259

Documents parlementaires, gouvernements et d'organismes publics

- ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC, *Journal des débats*, 41^e légis., 1^{ère} session, 10 juin 2016, 12h50 (Véronique Hivon)
- *Journal des débats*, 42^e légis., 1^{ère} session, 5 février 2019, p. 417-421 (François Paradis), dans ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC, *Recueil de décisions concernant la procédure parlementaire – Assemblée*, Québec, Assemblée nationale du Québec, 28 janvier 2025, décision 32/11
- *Tenue vestimentaire à l'Assemblée nationale : directive du président*, Communiqué de presse, Québec, 5 février 2019 (François Paradis), en ligne : <<https://www.assnat.qc.ca/fr/actualites-salle-presse/communiques/CommuniquePresse-5255.html>>
- « Les différents modes de scrutin », *Par ici la démocratie*, Fondation Jean-Charles-Bonenfant, 9 mai 2025, en ligne : <<https://www.paricilademocratie.com/approfondir/parlementarisme-et-elections/673-les-differents-modes-de-scrutin>>
- BOUCHER-LAFLEUR, V., *Le profil sociodémographique de la 43^e législature*, Québec, Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, 2023
- COMMISSION ONTARIENNE DES DROITS DE LA PERSONNE, *Question et réponses sur l'identité sexuelle et les pronoms*, 9 mai 2025, en ligne : <<https://www.ohrc.on.ca/fr/>>
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, *Les femmes en politiques : En route vers la parité*, 2015, en ligne : <https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/resume_femmes_politique_versement_web.pdf>
- HUBER, J., « Why an Intersectional Approach to Gender Quotas Is a Must: An Example from Nepal », *International Foundation for Electoral Systems*, 16 mai 2017, en ligne : <<https://www.ifes.org/news/why-intersectional-approach-gender-quotas-must-example-nepal-0>>

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Population selon la diversité de genre, selon la région métropolitaine de recensement (RMR) et le groupe d'âge, Québec, 2021*, 22 mars 2023, en ligne : <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/repartition-personnes-genre-region-metropolitaine-recensement-rmr-age#tri_mesr=2407>

— *Recueil statistique sur la diversité sexuelle et de genre*, 7 août 2024, en ligne : <<https://statistique.quebec.ca/fr>>

STATISTIQUE CANADA, *Le Canada est le premier pays à produire des données sur les personnes transgenres et les personnes non binaires à l'aide du recensement*, 27 avril 2022, en ligne : <<https://www150.statcan.gc.ca>>

— *Caractéristiques socioéconomiques de la population transgenre ou non binaire, 2019 à 2021*, 25 janvier 2024, en ligne : <<https://www150.statcan.gc.ca/>>

— *Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada*, 25 juillet 2024, en ligne : <<https://www.statcan.gc.ca>>

TABLE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE DES RÉSEAUX DE L'ÉDUCATION, *Mesure de soutien et d'inclusion des personnes trans et des personnes non binaires en milieu de travail. Guide pour les employeurs et les syndicats*, 2019, en ligne : <<https://eduq.info/xmlui/bitstream/handle/11515/37875/guide-soutien-trans-milieu-travail-2020.pdf?sequence=2#page=23&zoom=100,0>>

Thèses de doctorat, mémoires de maîtrise et essais

BOUCHER-LAFLEUR, V., *Carrière, engagement et socialisation politiques : une étude des parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec*, Essai, Québec, Assemblée nationale du Québec, Fondation Jean-Charles-Bonenfant, 2022

DUFLOS-PRIOET, M.-T., *Étude sociologique de l'apparence individuelle*, thèse de doctorat, Paris, 1979

DUVAL, A., *Les députés homosexuels de l'Assemblée nationale de 1977 à 2002 : un facteur dans l'atteinte de l'égalité juridique des gais et des lesbiennes du Québec?*, Essai, Québec, Assemblée nationale du Québec, Fondation Jean-Charles-Bonenfant, 2014

PLOURDE, É., *Corps, plaisir et résistances : un regard transféministe sur l'exception d'ordre public viciant le consentement sexuel en contexte BDSM*, mémoire de maîtrise, Sherbrooke, Faculté de Droit, Université de Sherbrooke, 2025, en ligne : <<http://hdl.handle.net/11143/22310>>

Rapports de recherche

PLOURDE, É., *Discriminations à l'embauche des personnes trans et non binaires*, rapport de recherche, Fondation Émergence, déposé lors d'une audition devant le Comité de sages sur l'identité de genre, Gouvernement du Québec, Ministère de la Famille, 2024

TRANS PULSE CANADA TEAM, *Health and well-being among trans and non-binary youth*, Rapport de recherche, 2021, p. 1, en ligne : <<https://transpulsecanada.ca/research-type/reports>>

Dictionnaires et ouvrages de références

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC, « Gouvernement représentatif », *Encyclopédie du parlementarisme québécois*, 21 avril 2025, en ligne : <<https://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/lexique/>>

DOVI, S., « Political Representation », dans E. N. ZALTA (dir.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, Automne 2018, en ligne : <<https://plato.stanford.edu>>

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, « Minorités sexuelles et de genre », *Lexique sur la diversité sexuelle et de genre*, Secrétariat à la condition féminine, Bureau de la lutte contre l'homophobie et la transphobie, Québec, 2023, en ligne : <<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/SCF/Violences/LEX-lexique-diversite-sexuelle-genre-FR-SCF.pdf>>

JUVONEN, T., « Out Lesbian and Gay Politicians in a Multi-Party System », dans *Online Oxford Research Encyclopedia of Politics*, Oxford University Press, 31 mars 2020, en ligne : <<https://oxfordre.com/politics/page/lgbt-politics-and-policy/>>

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, Gouvernement du Québec, Vitrine linguistique, en ligne : <<https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/>>

SAINT-PIERRE, J., « Le système parlementaire au Québec », *Usito – Le dictionnaire de l'Université de Sherbrooke*, 14 avril 2025, en ligne : <<https://usito.usherbrooke.ca/articles/>>

Billets de blogues et articles de journaux

DE MONTIGNY, P. « Des Ontariens transgenres dénoncent des erreurs sur la liste des électeurs », *Radio-Canada*, 5 juin 2018, en ligne : <<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/>>

DUFRAÑNE, Q., « “On n’est pas près d’abdiquer” : “Année incertaine” pour la diversité de genre », *La Presse*, 11 août 2025, en ligne : <<https://www.lapresse.ca>>

GAMACHE, V., « Code vestimentaire : l’habit qui fait le député », *Radio-Canada Info*, 8 novembre 2019, en ligne : <<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/>>

NADEAU, J.-F. et D. NOËL, « Claire Kirkland-Casgrain, pionnière du Québec moderne », *Le Devoir*, 7 septembre 2024, en ligne : <<https://www.ledevoir.com/>>

ORGANISATION DES NATIONS UNIES, « L'OMS supprime le “trouble de l'identité de genre” de sa liste de maladies, une victoire pour les transgenres », *ONU Info*, 30 mai 2019, en ligne : <<https://news.un.org/fr/>>

RANA, A., « In the ‘game of margins,’ gender identity issue could become Trudeau’s ‘Achilles heel in’ in the next election, say political players », *The Hill Times*, 17 avril 2025, en ligne : <<https://www.hilltimes.com/>>

VOLDEN, C., WISEMAN, A. et D. WITTMER, « On average, women in Congress are more effective lawmakers than man », *LES Phelan United States Centre*, 20 septembre 2013, en ligne : <<https://eprints.lse.ac.uk/>>

Autres documents

ENQUÊTE SAVIE-LGBTQ 2019-2020, *Tableau de bord des indicateurs d'inclusion et d'exclusion sociales chez les personnes LGBTQ2+ du Québec (2019-2020)*, Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres, 3 mai 2025, en ligne : <<https://shiny.initiativesnumeriques.org/savie-dashboard/>>

JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE, *Dénoncer les idées dépassées : Quand les droits LGBTQ+ reculent, c'est toute la société qui revient en arrière*, Fondation Émergence, 17 mai 2024, en ligne : <<https://agendalgbtqphobe.com>>

INSTITUT ANGUS REID, « Could Our National Leader Be: ___? Most in Canada, U.S. Say They'd Vote for More Diverse Candidates », *Sondage Angus Reid*, 26 juin 2017, en ligne : <<https://angusreid.org/>>

TRANS LEGISLATION TRACKER, *2025 anti-trans bills tracker*, 3 mai 2025, en ligne : <<https://translegislation.com>>

ANNEXE I : QUESTIONNAIRE D'ENTREVUE

Quels obstacles et défis nuisent à l'élection des personnes trans et non binaires à l'Assemblée nationale du Québec?

Poser la question en orange plutôt que la question initialement prévue uniquement si les personnes ont refusé de se présenter.

Poser la question en bleu plutôt que la question initialement prévue uniquement pour les personnes n'ayant pas remporté leur élection.

Introduction

- Présentation
- Objectif de l'entrevue
- Motifs pour lesquels je souhaitais vous rencontrer (critères de sélection)
- Anonymat
- Comment les données seront utilisées
- Fonctionnement de l'entrevue
- Enregistrement

A. Questions générales

1. Comment définissez-vous votre identité de genre et quels sont vos pronoms?
2. Pouvez-vous me parler brièvement du milieu duquel vous venez et de celui dans lequel vous évoluez présentement?

B. Réalités sociales

3. Dans quelle mesure votre identité et votre expression de genre ont-elles influencé votre décision de **ne pas** vous présenter à une élection?
 - En quoi votre appartenance à une minorité de genre s'est transposée – ou non – dans votre décision de **ne pas** vous lancer en politique?

4. Quelle figure politique trans ou non binaire vous inspire le plus et comment vous a-t-elle influencée quant à votre décision de vous présenter à des élections?
 - Qui, parmi les personnalités politiques trans ou non binaires, est votre modèle en politique et quel impact cette personne a-t-elle eu sur votre implication politique?

Qui, parmi les personnalités politiques trans ou non binaires, est votre modèle en politique et quel impact a-t-elle eu sur votre implication politique?

- *Quelle figure politique trans ou non binaire vous inspire le plus et comment vous a-t-elle influencée dans votre implication politique?*
5. Quels sont les commentaires et les impressions qui vous ont le plus marqués, positivement ou négativement, lors de votre expérience politique?
 - Quelles sont les remarques qui ont suscité de la motivation ou de la démotivation dans votre implication politique?
 6. À votre avis, comment les perceptions de la population envers la transidentité et la non-binarité interagissent-elles sur la possibilité de voir des personnes trans ou non binaires accéder au pouvoir politique?
 - De quelle manière les perceptions que la population se fait des minorités de genre permet – ou non – à une personne trans ou non binaire de se faire élire?

C. Réalités institutionnelles

7. À quel palier de pouvoir et pour quel parti politique vous êtes-vous présenté?

À quel palier de pouvoir et pour quel parti politique avez-vous été approché?

8. Quels sont les principaux motifs ayant contribué à votre décision de **ne pas** présenter votre candidature aux élections ?

9. Quelle place ce parti politique fait-il à la diversité de genre dans son programme ou dans son équipe et comment cela a-t-il motivé votre décision de **ne pas** vous présenter à une élection?
- En matière de diversité de genre, de quelle manière l'idéologie politique inhérente à ce parti a-t-elle influencé votre décision de vous présenter en politique?
10. De quelle manière le fonctionnement et l'organisation internes du parti politique ont motivé votre décision de **ne pas** à faire le saut en politique?
- Comment la structure organisationnelle, les procédures internes et la gouvernance du parti politique ont-elles favorisé – ou défavorisé – votre décision à **ne pas** présenter votre candidature à une élection?
11. Quelles étaient vos chances de remporter l'élection, selon vos estimations personnelles ?
- Au moment où vous avez décidé de vous présenter à une élection, dans quelle mesure estimiez-vous avoir une chance de remporter votre pari?

Dans quelle mesure vos chances de remporter l'élection ont-elles influencé votre décision de ne pas vous présenter?

- *Selon vos estimations personnelles, quelles auraient été vos chances de remporter l'élection si vous aviez décidé de vous présenter?*

12. Quels sont les motifs qui ont justifié votre choix de circonscription?
- Quels sont les éléments stratégiques vous ayant fait pencher pour une circonscription plutôt qu'une autre?

Quels sont les motifs qui ont justifié de ne pas vous présenter dans la circonscription suggérée?

- *Quels sont les éléments stratégiques qui manquaient pour que vous acceptiez de vous présenter dans la circonscription suggérée?*

13. À la suite de votre élection, quels défis dans votre nouveau rôle avez-vous vécus en lien avec votre identité de genre?

- Comment s'est déroulée votre intégration dans le milieu politique une fois que vous avez remporté votre élection?

Si vous aviez fait le saut en politique et que vous aviez remporté votre élection, quels sont, à votre avis, les principaux défis auxquels vous auriez fait face relativement à votre identité de genre?

- *À votre avis, si vous aviez fait le saut en politique et que vous aviez remporté votre élection, quels sont les éléments qui auraient compliqué ou facilité votre intégration dans le milieu politique relativement à votre identité de genre?*

Conclusion

14. Pourquoi les minorités de genre devraient-elles être représentées en politique?

- Quelle est la plus-value de voir des personnes trans et non binaire dans la sphère politique?

15. Mes questions sont terminées. Y a-t-il d'autres éléments dont nous n'avons pas traité et sur lesquels vous voudriez ajouter relativement aux obstacles et aux défis qui nuisent à l'élection de personnes trans et non binaires à l'Assemblée nationale ?

ANNEXE II : FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT

Formulaire tel que remis aux personnes participantes au processus d'entrevue

Titre du projet de recherche

Les minorités de genres aux portes du pouvoir : réflexions sur les obstacles et les défis à leur représentativité démocratique

Chercheuse

Élye Plourde, LL. B., LL. M. crim., LL. M.
Fondation Jean-Charles-Bonenfant
elye.plourde@assnat.qc.ca
418-454-1105

Introduction

Dans le cadre de mon stage à la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, je vous invite à participer anonymement à une entrevue semi-dirigée. À cinq (5) personnes récemment diplômées d'une université, la Fondation offre chaque année l'opportunité de vivre un stage de 10 mois à l'Assemblée nationale, au cœur de l'activité parlementaire. Les stagiaires de la Fondation effectuent (i) des jumelages avec parlementaires du gouvernement et de l'opposition, (ii) participent à des missions exploratoires à Ottawa, à Toronto et à une destination étrangère de leur choix, puis (iii) réalisent une recherche sur le sujet de leur choix en lien avec la démocratie et le parlementarisme. C'est sur le fondement de ce troisième volet que je vous contacte.

Dans ce document, vous trouverez les informations permettant de comprendre le sujet, les objectifs et la méthodologie de cet essai, en plus des renseignements quant à l'engagement à la confidentialité.

Problématique du projet de recherche

S'il existe, au Québec, plusieurs études et données documentant les obstacles que vivent les femmes et les minorités sexuelles dans le milieu politique, il existe un angle mort sur le plan de la recherche scientifique quant à la présence des minorités de genres dans la sphère politique. À vrai dire, aucune personne ouvertement trans ou non binaire n'a jamais été élue, que ce soit à l'Assemblée nationale du Québec ou à la Chambre des communes du Canada. Nous ne détenons aucune étude scientifique s'étant intéressée aux motifs de cet état de fait.

Objectif du projet de recherche

L'objectif du présent projet de recherche est de réaliser un survol non exhaustif des obstacles et des défis que vivent les minorités de genres relativement à leur élection afin de recueillir des premières données sur le sujet. En ce sens, le projet possède une perspective comparative avec d'autres groupes sous-représentés et descriptive des réalités trans et non binaires en contexte électoral et politique.

Critères de sélection

Les personnes invitées en entrevue le sont sur le fondement des deux (2) critères cumulatifs suivants :

- 1) Personne appartenant à la diversité de genre ;
- 2) Personne ayant été candidate ou ayant été approchée par un parti politique pour l'être à une élection fédérale canadienne, provinciale (au Québec ou dans une autre province canadienne) ou municipale (au Québec).

Nature et durée de la participation au projet de recherche

L'entrevue est d'une durée d'environ 60 minutes en présentiel ou en Teams, selon votre préférence. Lors de celle-ci, vous êtes libre de refuser de répondre à une ou plusieurs questions.

L'entrevue sera enregistrée – les enregistrements seront ensuite détruits au moment de la publication de l'essai, en juillet 2025.

Votre participation à ce projet de recherche est volontaire — vous êtes libre de refuser d'y participer. Vous pouvez également vous retirer de ce projet d'ici mai 2025, sans avoir à donner de raisons, en m'informant par courriel ou par téléphone.

Confidentialité

Vos informations et votre participation à cet essai ne seront connues que de moi-même, et ce, jusqu'à la toute fin du projet. Les entrevues seront transcrites et numérotées, afin que votre nom ne figure sur aucun document. À titre de stagiaire de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, je m'engage à respecter la confidentialité de toutes les données et informations obtenues dans le cadre des entrevues du présent projet.

Je veillerai à ce que l'enregistrement audio de l'entrevue, la transcription et tout document confidentiel soient conservés sur un ordinateur protégé par un système de sécurité. Les fichiers numériques seront détruits à la fin du mois de juillet 2025.

Les personnes participantes seront identifiées selon un aléa. Je n'utiliserai ni votre nom ni aucun renseignement permettant de vous identifier.

Si je réalise en cours de route que ce système comporte un risque important d'identification de l'une des personnes participantes, je m'engage à utiliser un autre mode de fonctionnement afin d'anonymiser davantage les données recueillis.

Malgré les précautions, il existe toujours un risque que quelqu'un puisse être reconnu par ses commentaires. Cependant, ce risque est jugé minime. Je m'engage à faire tous les efforts possibles pour rapporter les informations de manière à ne pas rendre identifiables les personnes participantes.

Citations directes

Vous pouvez demander d'approuver les citations tirées de votre entrevue avant la publication de l'essai. Si vous choisissez cette option, une liste de citations vous sera fournie par courriel. Vous disposerez d'une semaine pour les approuver, demander une modification ou demander leur retrait.

- Oui, je souhaite approuver mes citations.
- Non, je ne souhaite pas approuver mes citations.

Personnes-ressources

Si vous avez des questions ou éprouvez des problèmes en lien avec le projet de recherche ou si vous souhaitez vous en retirer, vous pouvez communiquer avec moi à tout moment. En cas de problème, vous pouvez également communiquer avec la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, à l'adresse courriel suivante : fondationJCB@assnat.qc.ca .

Consentement de la personne participante

- J'ai pris connaissance du formulaire d'information et de consentement.
- J'ai eu l'occasion de poser des questions et de recevoir les réponses à celles-ci s'il y a lieu.
- Je consens à ce que l'enregistrement audio de l'entretien que j'ai réalisé soit utilisé pour cette recherche, aux conditions qui y sont énoncées.

Nom de la personne participante
(lettres moulées)

Signature

Date

Déclaration de la chercheuse

J'ai expliqué le projet de recherche et le présent formulaire d'information et de consentement à la personne participante, et j'ai répondu aux questions qu'elle m'a posées.

Élye Plourde

Nom de la chercheuse

Signature

Date